

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

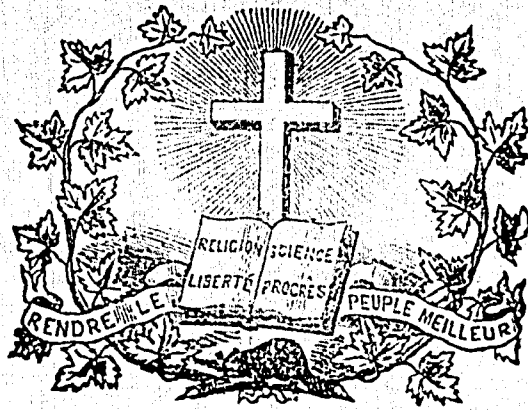
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume II.

Montréal, (Bas-Canada) Avril, 1858.

No. 4.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: L'enfant des champs élysées, par M^{lle} Desbordes-Valmore. — L'ÉLECTION: Pédagogie, de l'emploi du temps dans les écoles, par J. J. Rapet. (suite). — Exercices pour les élèves des écoles. — Vets à apprendre par cœur: Sages à moi fils, par Hippolyte Minier. — Exercices de grammaire. — Arts: ORFÈVRES: Nominations. — Commissaires d'écoles. — Diplômes accordés par le bureau des examinateurs des Trois-Rivières. — Conférences aux écoles normales Laval et Jacques-Cartier. — Douze effets au département de l'instruction publique. — Instantané dessable. — Bibliothèque du département. — Entrées: Architecture des écoles, tome). — Rapport du surintendant de l'instruction publique du Bas-Canada pour 1856. (suite). — Rapport du conseil d'éducation de la colonie de Victoria. — Adieux des professeurs et élèves de l'école normale Laval à leur ancien principal. — Conférence des instituteurs de la section de l'inspecteur Germain. — Nécrologie. — Bulletin des publications les plus récentes. — Petite revue mensuelle. — NOUVELLES ET FAITS DIVERS: Bulletin de l'instruction publique. — Bulletin des lettres. — Bulletin des sciences. — Bulletin des arts et des beaux-arts. — État des sommes payées par le Département de l'instruction publique du 1^{er} Janvier au 31 Mars 1858. — GRAVURES: Vue extérieure et plan de l'élevation et de la distribution d'une école primaire-supérieure avec logement pour l'instituteur.

C'est ce que pensaient toutes celles qui, leurs enfants par la main, regardaient filer le merveilleux carrosse sous les grands arbres de l'immense promenade.

Le teint délicat du jeune maître à la calèche dénotait bien un peu de retard dans le développement de ses forces physiques. S'il parcourait chaque jour en tous sens les Champs-Élysées, ou demeurait sa mère, c'était encore, il faut le dire, grâce à l'agilité des chèvres, dont la plus barbe, qu'on appelait Nanine, l'avait abreuvé de son lait. Mais, il avait l'air si joyeux en criant : *houp ! houp !* quand il frappait des mains en signe de contentement, qu'on ne lui souhaitait rien que d'être ce qu'il était. Ses éclats de rire avaient plus de puissance que des coups de cravache pour animer la vitesse gaillarde de ses quatre chevaux nains, pendant que sa sœur Rosa le suivait avec la légèreté d'un cerf-volant.

Le mois de juin, beau mois qui donne les cerises, venait de s'écouler en courses salutaires pour la santé du petit Michel. Il ne bégayait plus, il lançait distinctement dans l'air le nom de Rosa, sa sœur, celui de Zolg, son gardien allemand, et celui plus perçant de : mère ! Quand il le répétait, les bras tendus, dans l'impatience de retourner vers elle, tandis que les jambes très minces de Zolg le disputaient d'empressement avec celles des chèvres, le berceau mobile du petit Michel était presque toujours entouré d'une trentaine de jeunes amateurs devenus sa garde à pied. Essouffés et criant comme des paons à côté des chèvres éperdues, ils manquaient rarement l'heure du rendez-vous, et leur escorte plaisait à Michel, qui les cherchait des yeux sitôt qu'il sortait de la maison de sa mère. Alors, c'était pendant une heure des hourras charmants, ébranlant les feuillages, faisant voler d'arbre en arbre des centaines d'oiseaux étonnés, qui n'avaient pas réellement peur ; car ces oiseaux familiers semblaient comprendre que ce n'étaient point là de vrais chasseurs, et ils n'allaient pas loin ; au contraire, ils tournaient enroulement leur tête vive au bord des branches vertes pour s'enquérir des causes d'un tapage si éclatant.

A travers les derniers rayons du soleil couchant, qui pénétraient comme des lames d'or dans les grands arbres, on voyait chaque jour les nombreux coureurs de Michel disparaître et retourner vers Paris. Les promeneurs entendaient longtemps leurs saluts lointains au petit favori de la fortune, qui, de son côté, leur envoyait des baisers plein ses main. Longtemps les échos répétaient de toutes parts ces voix grêles et gaies se répondant :

“ Adieu ! adieu ! ”

Hélas ! oui, adieu, car un lendemain de tous ces beaux jours-là fut triste. Il fit penser à beaucoup que ceux qui possèdent les plus brillantes superfluités de la vie n'en sont pas les plus heureux ; qu'il ne faut pas envier les douceurs périssables, et qu'enfin chacun a ses douleurs.

L'obligation survint à la mère de Michel de s'absenter deux jours : des affaires l'y forçaient parcellément chaque année. Cette fois, comme toujours, madame de Senne surmontait avec effort le malaise que toute mère éprouve à s'éloigner de sa famille, et son cœur battait lourdement. Quand elle eut donné à chacun ses instructions pour la tenue du ménage durant son absence, elle prit à part Rosa :

LITTÉRATURE.

L'Enfant des Champs-Élysées.

L'apparition d'une petite calèche verte traînée par quatre chèvres noires, produisit, il y a quelques années, une grande sensation aux Champs-Élysées. Les écoliers qui s'y rassemblent en foule la poursuivirent en poussant de grands cris de joie ; cette joie fut au comble quand les chèvres fringantes, comparées comme de vrais chevaux, excitées par ces acclamations, se mirent à courir de toutes leurs forces. On eût dit qu'elles fuyaient à toute bride pour se dérober à l'admiration que causait leur présence, et leur emportement était plein de grâce ; les belles choses de ce monde gagnent un charme de plus à vouloir se cacher. Les écoliers, ravis de l'équipage en miniature, avouèrent que depuis le carrosse de Cendrillon, dont ils avaient beaucoup entendu parler, nul n'avait dû l'emporter sur celui-ci. Ils en entretinrent leurs familles, et la calèche verte devint ainsi l'objet de la curiosité d'une foule d'enfants et de mères. Le brillant du vernis lui donnait, au soleil, l'aspect d'une topaze roulante ; elle allait comme le vent ; jugez du bonheur qu'elle procurait même à ceux qui n'en avaient que la vue.

L'attelage inoffensif n'était point contristé par l'arrogance d'un cocher en livrée, donnant des coups de fouet aux pauvres ou aux hommes de peine, comme on le voit souvent dans les rues de Paris ; ce qui est une grande inhumanité. Un odieux *clac-clac* n'annonçait jamais sa présence ; cette charmante voiture n'était entourée d'aucun danger brutal ; elle n'avait pour guide qu'une jeune et forte fille de huit à neuf ans, surveillée par un honnête serviteur qu'elle appelait Zolg, à la mine allemande et consciencieuse. Cet homme semblait choisir des yeux les pierres les plus larges et le terrain le plus uni, afin d'éviter un choc à l'enfant pâle et blond, qui se balançait dans la calèche comme au bras de sa nourrice. On ne pouvait douter qu'il ne fût un très-heureux enfant, bien qu'il ne le dit pas encore intelligiblement, car il avait quatre ans au plus et sa mère, qui pouvait l'envoyer se réjouir dans l'air pur, avec une sœur robuste et un guide attentif, était donc elle-même une très-heureuse mère.

Écoutez, lui dit-elle, j'ai bien de la peine et du regret à quitter Michel et toi ; mais il le faut pour vous deux, mes chères âmes, dont je suis, par la volonté du ciel, le père et la mère : tout ensemble. Console-moi, ne quitte pas ton frère, même des yeux, en mon absence, à moins qu'il ne soit avec Zolg ; ne le promène que dans la compagnie de ce brave serviteur. Tu sais que Marguerite ne peut jamais descendre ; ainsi, restez avec elle, et souviens-toi que je te laisse responsable de ce que j'ai de plus cher au monde, Michel et toi !

Rosa baisa cent fois sa mère après l'avoir écoutée, les yeux ardents et remplis d'une intelligence que sa mère jugeait au dessus de son âge. Elle hasarda pourtant un "mais, maman..." que madame de Senne interrompit pour lui dire avec une douce fermeté :

"Tu m'as promis d'oublier ce terrible mais qui revient trop souvent dans tes réponses. Il n'est pas admis chez les enfants ; ma fille, souviens-toi que mes ordres ne sont jamais que des preuves d'amour.

— Eh bien ! tu verras," répliqua Rosa en serrant la main de sa mère avec une grâce irrésistible.

Madame de Senne partit. Michel, qui ne la vit point à table à l'heure du repas, regarda par toute la chambre ; puis, il se dit comme à lui-même : "Demain, demain !" C'était la phrase qu'il jetait chaque soir aux écoliers ses amis. Il demeura triste jusqu'à l'autre *demain*, dont nous avons tant de choses à dire.

Ce jour-là Zolg, forcé d'aller jusqu'à Vincennes au devant de sa maîtresse, n'attela pas les chèvres ; il eut soin de recommander humblement à Rosa de ne pas quitter le seuil et de rester, jusqu'au retour de sa mère, auprès de la vieille gouvernante paralytique dont madame de Senne prenait un soin pieux.

Rosa, moitié triste, moitié caressante, regarda Zolg, et, comme ce n'était pas à sa mère qu'elle répondait, Rosa ne s'abstint pas de lui dire : "Mais, mon bon Zolg, je sais comme toi ce que j'ai à faire. J'aurai soin de Michel bien plus que de moi-même ; là, es-tu content ?"

Zolg, en tirant son chapeau s'en alla respectueux et confiant dans mademoiselle Rosa.

Pourtant, cette jeune fille pensa que, puisqu'elle était la seule maîtresse durant l'absence de sa mère, elle n'était pas obligée d'obéir aux serviteurs. Du fond de la grâce et des bonnes qualités de Rosa, il sortait parfois une sorte de volonté cavalière qui la portait au commandement. La vieille Marguerite ne gagna rien à lui rappeler les ordres de sa mère.

"Mais, Marguerite, repartit Rosa, donnant toujours honnêtement des raisons pour justifier sa résistance, maman n'aime pas Michel plus que je ne l'aime, j'en ai soin tous les jours. Il veut le grand air, ce pauvre Michel, et je vois bien comme il me regarde : je le descendrai donc, rien qu'un peu, ma bonne, au delà des buis de l'enclos, j'y suis très-décidée."

Marguerite, fâchée, mais subjuguée par l'air de petite reine absolue qui perçait dans l'attitude de Rosa, reprit sa couture et se tut.

Dès lors, Rosa, très-affairée, prit seule le soin d'atteler les chèvres, les embrassant et les grondant tour à tour ; puis, faisant la petite maman, elle porta son frère jusque dans la calèche, qui ne tarda pas à sortir sous ses ordres. Ce fut pour elle un moment de triomphe inexprimable ; les chèvres, la calèche et Michel n'obéissaient qu'à sa prévoyance et à son amour, et sa joie était de montrer à tous si elle manquait d'amour et de prévoyance ! Tout marcha. Par un instinct de raison dont on ne croirait pas les chèvres susceptibles, n'entendant pas la voix prudente du vieux Zolg réprimer leur fougue, elles allèrent d'elles-mêmes moins vite et comme languissamment. Nul écolier ne parut ce jour-là : toute la bande joyeuse était occupée ailleurs. Une longue volée de poussière l'attirait au bord du chemin de l'Arc de l'Étoile. Le roi passait dans la grande allée qui y mène ; sa brillante livrée rouge, une foule de chevaux d'élite montés par des hussards à panaches flottants, retenaient les écoles rangées en haie pour lancer leurs cris dans l'air. Toute cette jeunesse brûlait de savoir ce que c'est qu'un roi vu de près.

Parmi les passants disséminés en petit nombre sous les arbres où restait Rosa, un pauvre s'approcha des enfants que tous regardaient avec intérêt. Rosa tendit au pauvre une petite pièce de monnaie, lui disant :

"Prenez cela, Monsieur, pour acheter du pain."

"Et du nanan !" ajouta Michel de l'air charmant et sérieux du conseil. Il fit sourire un vieillard en l'excitant à l'aumône, et le pauvre satisfait s'éloigna lentement, regardant tour à tour le vieillard et les enfants à la calèche. Était-il touché de leur grâce innocente ? Qui ne l'eût été en les voyant ainsi confiants et seuls !

La jeune fille parcourut moins de distance, il est vrai, mais elle

fit rôder les chèvres plus tard que d'habitude dans les allées voisines de leur maison. Cette promenade n'était animée par aucun des enfants qui la rendaient d'ordinaire si bruyante. Le roi, son escorte, les écoliers et les maîtres, tout avait successivement disparu. Michel s'en allait dormant à la volonté de ses chèvres et de sa soeur. Le vaste jardin était silencieux ; le cœur de Rosa commençait à l'attrister, tellement que toute grave et toute responsable du petit Michel, elle sentait tout à coup pressée de prouver à sa mère, qu'elle jugeait être de retour, que les choses n'avaient jamais si bien été que ce soir-là. Dans sa préoccupation, obligée de traverser un petit enclos dont qui se terminait par la loge du concierge, elle laissa devant le seuil la calèche où son frère était profondément endormi.

Quand Rosa redescendit, elle sautait joyeusement à la suite d'une dame qui la devançait avec empressement : cette dame en habit de voyage, rayonnant de bonheur et d'impatience, ne trouvait pas le courage de gronder Rosa sur l'acte d'indépendance qu'elle avait osé commettre. L'impétueuse Rosa venait de se pendre à son cou, et le petit Michel était saisi, puisque Rosa riait.

Rien qu'à voir aller cette dame au devant de Michel, on eût deviné que c'était sa mère. Ses bras s'ouvraient déjà pour le serrer et son âme pour le reprendre. Et Rosa disait : "Il dort, tu vas voir ! tu vas voir ! Et l'on va."

Où, la calèche est à la porte, mais elle est vide.

Pourquoi ? comment le faible enfant en est-il sorti ? Il ne marche pas seul depuis une chute qui a blessé son petit genou. A-t-il voulu descendre, lui si timide ? Est-il tombé ? Non ; pas un cri n'a été entendu, et quand les enfants tombent, ils pleurent. Celui-là pourtant moins que les autres, car il est d'une rare douceur et chacun de ses mouvements ressemble à une caresse. A travers l'indécise frisson qui parcourt son corps, la mère articule faiblement d'abord le nom de Michel ! Michel ! Puis, ne recevant aucune réponse, commence à élever sa voix effrayée, qui bientôt déchire l'air de ce nom cent fois répété : "Michel ! Michel ! Michel !" Pas de réponse. Rien n'a d'oreille, rien n'a de voix. Alors Rosa possédée de terreur ne pousse plus que des cris affreux. Zolg accourt épouvanté croyant, ne sachant vraiment pas ce qu'il croit, sinon qu'un grand danger menace ses maîtresses. Leurs traits bouleversés, la calèche vide lui racontent l'horrible événement. Ils n'ont plus à l'apprendre ; Michel a disparu. On appelle au secours ; on allume des flambeaux, on court jusqu'à la barrière, on interroge avidement au retour quelques rares promeneurs : ils n'ont rien vu, rien entendu, sinon les cris récents qui viennent de les attirer autour de cette maison pleine d'effroi.

Les heures sont dévorées en vaines recherches, en attente mortelle, en prières ardentes, en efforts de toute nature pour découvrir la trace du petit être adoré. Le tout en vain ! Quelle nuit pour la mère désespérée, pour Rosa immobile, saisie par moments de convulsions violentes, serrant avec frénésie les genoux de sa mère, criant à ceux qui veillent auprès d'elle : "J'ai fait un malheur ! Tuez-moi ! oh ! s'il vous plaît, tuez-moi !" Comme personne ne trouve de paroles pour la consoler et qu'elle se traîne en rampant vers sa mère, criant toujours : "Tuez-moi !" sa mère lui dit d'une voix brisée :

"Moi qui suis morte, ô ! ma fille, comment vous tuerais-je ?"

On craignit durant plusieurs jours pour la vie de cette jeune imprudente. Les écoliers attristés ne firent plus de bruit en passant devant la maison. Tandis que Rosa retenait sa mère au chevet de son lit, on vint, au nom du premier magistrat, demander de nouvelles instructions sur cette aventure fatale. Il est impossible de décrire le combat qui s'éleva dans le double désespoir de la mère. D'abord elle se précipita vers l'escalier, croyant qu'elle seule pouvait éclairer la justice et lui bien peindre son enfant ; puis s'attachant tout à coup à la rampe, elle dit à Zolg qui la suivait : "Empêchez-moi de sortir ; si je ne trouvais pas Rosa vivante, je croirais m'être vengée d'elle en l'abandonnant à mon tour ; j'aime mieux mourir de douleur que de remords."

Zolg, qui savait les moindres détails et qui brûlait d'agir, se rendit en toute hâte à l'ordure du préfet, qui, heureusement, était très-humain et qui avait des enfants. Il reçut lui-même l'honnête serviteur et l'écouta très-attentivement. Toute la déposition de Zolg venant à l'appui de celle de sa maîtresse, fut enregistrée avec soin par un secrétaire qui regardait Zolg dans le blanc des yeux après chaque parole, et qui finit par se laisser gagner d'une telle émotion, en voyant ruisseler les larmes sur cette figure honnête, qu'il essaya des siennes pour écrire lisiblement les questions du préfet et les réponses de l'Allemand.

"Quel âge a l'enfant volé ?"

— Ah ! monsieur, l'âge des anges, quatre ans à peine.

— Ses noms et prénoms ?

— Michel de Senne, fils d'un officier supérieur de la marine, tué à Navarin.

— Où demeurait l'enfant ?

— Aux Champs-Élysées, numéro sept, allée des Veuves, d'où il est envolé à Dieu, s'il n'a pas été pris par quelque méchant de ce monde.

— Sa mère se croit-elle des ennemis ?

— Ma maîtresse est une sainte veuve. Elle ne connaît à Paris que ses deux serviteurs ; nous donnerions notre sang pour elle ; où seraient ses ennemis ?

— Quels vêtements couvraient son enfant le jour qu'il a disparu.

— Ce jour-là, sa sœur l'avait habillé elle-même ; Marguerite, la gouvernante, lui a donné, sur ses instances, des souliers de maroquin rouge, des pantalons de cachemire blanc, un bonnet chargé de rubans bleus, un chapeau de feutre blanc à plumes flottantes ; une chemise de batiste plissée, une blouse ouverte en drap blanc, doublée de soie bleue, puis la chaîne d'or où pendait la croix d'honneur de mon maître. L'enfant avait coutume de la demander pour la baiser.

— L'enfant parle donc ?

— Il sait déjà dire : Adieu, demain, Rosa, c'est le nom de sa sœur ; puis Marguerite, puis mon nom, et beaucoup de paroles de son invention ; puis cette prière des petits enfants, que je lui ai apprise moi-même en le tenant sur mes genoux :

Mon cœur est si tendre
Que Dieu peut le prendre ;
N'en faites, mon Dieu, dédain ni refus ;
Vous le garderez pour l'enfant Jésus !

La vieille voix sanglotante de Zolg s'arrêta tout court. Son accent germanique et sa candeur qui lui faisait appeler le prêtre : Monseigneur, mêlaient un comique triste à ce récit dont les auditeurs ne souriaient pas. Il y a quelque chose d'anguste dans la douleur d'un vieillard et dans toutes les douleurs vraies. Le respect dû à celle-ci s'augmentait au contraire de la naïveté qui l'exprimait difficilement. Aussi fut-il prouvé à Zolg qu'on ne l'entendait pas avec indifférence. Il put dire à sa maîtresse qu'une pitié profonde veillait sur elle, et que la justice humaine, comme la Providence divine, cherchait nuit et jour son enfant.

Rosa, grâce aux soins et aux veilles de sa mère, revint à la vie. La nature fut plus forte que son affreux saisissement ; le délire et la fièvre la quittèrent. Durant sa convalescence elle pria Dieu, lui disant qu'il savait bien qu'elle n'était pas méchante, et lui demandant à genoux de consoler sa mère, car elle voulait de toute son âme qu'elle fût consolée ; mais elle n'attachait jamais sur cette pauvre mère que le regard effrayé du repentir, et ce regard le poignardait ensemble. Les enfants comprendront cela, les mères le comprendront bien mieux encore.

Après trois mois d'une affreuse anxiété, après tous les sacrifices épuisés à la recherche ardente de Michel, une visite fut rendue à sa mère par l'un des hommes les plus habiles à découvrir les attentats cachés dans notre grande cité ; il lui dit qu'il était presque inutile de se flatter plus longtemps ; que la justice avait tout inventé pour découvrir son enfant, et que Dieu seul pouvait maintenant le lui rendre.

Madame de Senne s'évanouit.

La disparition de Michel resta donc enveloppée d'un mystère impénétrable. La grande police de Paris, active comme une armée occulte, avait employé sa vigilance en efforts impuissants. Le désespoir de la mère devint muet comme le sort. Pas un reproche n'ouvrit ses lèvres contre Rosa ; mais jamais un sourire ne détendait ses traits pétrifiés sous une pâleur mortelle ; Rosa disait toujours en vain dans ses prières : " Mon Dieu, je n'étais pas méchante. Mon Dieu, punissez-moi toute seule du malheur que j'ai fait ; mais... je n'étais pas méchante."

Hélas ! on peut faire bien du mal et n'être pas méchante.

Tandis que l'innocence repentante de Rosa eût attendu un cœur de pierre, l'image innocente de Michel flottait nuit et jour devant les yeux de sa mère et consumait tout ce qui restait de vivant en elle. Le silence, le charitable silence était tout ce qu'elle pouvait accorder à l'enfant indocile qui l'avait privée de Michel. Cette pauvre femme affligée croyait que Dieu n'en pouvait pas exiger davantage. Rosa le croyait aussi, car elle baisait timidement la main de sa mère, qui maigrissait à vue d'œil, puis elle lui disait tout bas, pour en obtenir un plus long regard :

— Je vais bien étudier mes leçons pour toi, ma mère !

Alors restée seule, la tête plongée entre ses genoux, la mère étouffait ses sanglots, Rosa ne l'entendait pas crier : " Et toi, Michel, quelles leçons reçois-tu ? Quel ange gardien t'instruit et te préserve du mal, quelque part que tu sois, si tu respirez quelque part, mon pauvre petit enfant !

Il n'y avait jamais que le vieux Zolg qui lui répondit par un sanglot, quand elle le retrouvait planté devant elle, infatigable comme la pitié. L'approche de cet humble ami lui causait toujours un espoir convulsif. Croquant d'abord qu'il revenait vers elle de la part de la providence, elle attachait sur lui son regard qui se ravivait comme une lumière ; puis le vieillard n'ayant rien de plus à lui apprendre que son éternelle compassion, elle replongeait la tête sous ses mains qu'elle inondait de larmes. Elle savait bien que Zolg venait d'arpenter tout Paris ; que chaque jour il perdait comme elle inutilement ses forces, et que pas un seul des quartiers de la vaste ville n'avait échappé à leurs recherches avides. On la voyait eiter dans la foule comme une biche blessée, jetant ça et là ses regards perçants, toujours prête à s'élaner sur chaque jeune créature dont l'aspect la bouleversait d'une espérance poignante. Des cheveux blonds au vent, des petits pieds incertains à la marche, un vêtement quelque peu semblable à celui de Michel, c'était Michel ! Et ce rêve lui laissait l'éblouissement d'un éclair. Alors elle passait comme une ombre devant chaque mère effrayée de ce regard étrange, et plus d'un enfant avait dit de cette âme si tendre : " La dame me fait peur ! Je n'aime pas la dame."

MME DESBORDES VALMORE.

(A continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

DE L'EMPLOI DU TEMPS DANS LES ÉCOLES.

Du plan d'Études.—Organisation d'un Cours Triennal.

Avant d'entrer dans l'examen détaillé du cours triennal et d'exposer comment les différents objets d'études peuvent être répartis entre les trois années de ce cours, nous devons encore donner quelques explications qui en feront mieux connaître les avantages et achèveront peut-être de dissiper les doutes qui pourraient subsister sur la possibilité de l'exécution.

La première observation que nous voulons présenter, c'est qu'il ne faut rien d'absolu dans aucun système. Nous n'avons donc pas la prétention d'offrir un plan qu'on doive adopter dans ses moindres détails, sans qu'on puisse en rien retrancher. Le plan le mieux conçu doit toujours être assez élastique pour que, tout en le respectant dans ce qu'il a d'essentiel, on puisse l'approprier aux circonstances de temps, de lieux et de personnes. Il faut, sans doute, un plan quelconque dans tout degré d'enseignement, et la suite de ces articles est le résultat d'une conviction bien arrêtée à cet égard ; mieux vaut encore un plan défectueux, avons-nous dit, que d'enseigner au hasard, au jour le jour, sans cadre tracé d'avance.

Mais une fois qu'on l'a bien arrêté dans ses linéaments principaux et essentiels, une fois qu'on en a saisi l'esprit et qu'on s'en est bien pénétré, on doit s'y mouvoir en liberté sans se croire tenu d'en exécuter les plus petites particularités à la lettre, et pour ainsi dire au jour et à la minute. Il faut accomplir son œuvre en artiste intelligent qui sait, au besoin, ajouter ou retrancher, et non en manœuvre qui exécute servilement une tâche, craignant de ralentir ou d'accélérer le pas quand les circonstances l'exigent.

Remarquons, d'ailleurs, qu'un plan bien déterminé dans ses points fondamentaux, a précisément pour objet de prévenir les dangers qu'on court en consultant les besoins du moment et en s'inspirant de l'occasion. Quand on sait parfaitement ce que, dans chaque division, il est indispensable d'avoir enseigné, non pas seulement dans l'année, mais dans chaque trimestre au moins, on n'est plus exposé au danger des divagations et des digressions multipliées. Si le besoin de faire mieux comprendre un sujet nous y a retenus plus longtemps que d'habitude, la nécessité d'arriver à temps et d'avoir vu à telle époque telle partie du cours

devient un stimulant qui nous fait faire des efforts pour regagner le temps perdu.

Notre plan devient alors pour nous comme une horloge dont l'aiguille nous montre à chaque instant si nous devons nous hâter ou si nous pouvons nous arrêter pour donner quelques explications ou faire faire quelques exercices supplémentaires.

Qu'on ne dise pas que cette nécessité d'enseigner telles et telles choses dans un temps déterminé est contraire au principe fondamental de tout enseignement, particulièrement dans l'instruction primaire, principe que nous avons rappelé bien des fois, et d'après lequel il faut s'attacher à bien enseigner plutôt qu'à beaucoup enseigner.

Ceci pourrait avoir lieu si l'on avait conçu un plan ambitieux, trop étendu, et bon seulement pour le petit nombre des élèves les plus heureusement doués, pour ceux qui ont des facultés en quelque sorte exceptionnelles ; mais si le plan adopté est basé sur l'expérience, s'il est vraiment approprié à l'intelligence de la grande majorité des élèves, on ne court plus le risque de mal enseigner en voulant enseigner dans un temps déterminé. Cela peut arriver cependant, pour quelques esprits très-lents ou dont les facultés sont très-bornées ; mais avec ces esprits, tout enseignement est défectueux, à l'exception de l'enseignement individuel qui est impraticable dans une école. Avec eux, il n'y a pas d'autre ressource que de les faire revenir en arrière ou de donner, quand c'est possible, quelques explications ou quelques petites leçons particulières en dehors des heures de classe.

Ajoutons enfin que, quand il se sent forcé de presser le pas pour arriver à temps au but prescrit, un maître intelligent ne s'astreint pas servilement à faire voir dans le temps qui lui reste toutes les autres parties du programme, au risque de faire voir tout très-mal ; il sait faire un choix parmi ces parties, se bornant à celles qui sont les plus essentielles, et dont l'ignorance laisserait une lacune fâcheuse dans l'esprit des enfants, et passant sous silence ce qui est moins important et ce qui peut être omis sans répandre de l'obscurité sur ce qui doit suivre.

Ces premières observations présentées, nous allons exposer comment les matières de l'enseignement primaire paraissent pouvoir être réparties entre chaque année du cours triennal. Rappelons toutefois que ce cours en trois années est une nécessité que nous subissons. Nous croyons avec tout le monde que, plus les divisions sont nombreuses, mieux l'enseignement est proportionné à la force des élèves, et, par conséquent, plus les progrès sont rapides. Nous préférierions donc de beaucoup un cours de cinq années à un cours de trois.

Mais, forcé de nous renfermer dans les limites de ce qui est praticable dans le plus grand nombre des écoles, c'est-à-dire dans celles dont les besoins doivent plus particulièrement nous préoccuper, nous acceptons le classement des élèves en trois divisions comme étant celui qui, pour les raisons indiquées, présente encore avec le moins d'inconvénients la plus grande somme d'avantages. Cependant ce que nous venons de dire montre déjà que, lorsque ce sera possible, ou, en d'autres termes, lorsque le maître aura les moyens de se faire aider ou suppléer, le classement en cinq divisions devra être préféré. Dans ce cas, deux divisions, la première et la deuxième, devraient être subdivisées, et les matières indiquées pour chacune réparties entre les deux subdivisions.

Dans la revue à faire de ces matières afin d'en opérer la répartition entre les trois divisions du cours triennal, on peut procéder de deux manières, soit en prenant chaque branche d'instruction à part et voyant ce qu'on doit en enseigner dans chacune des trois années, soit en examinant ce que doit comprendre l'enseignement de chaque division. L'un et l'autre de ces procédés a ses avantages ; le premier donne

une idée plus exacte de l'enseignement de chaque faculté ; mais le second fait mieux comprendre l'ensemble des études dans les différentes divisions, il permet de mieux saisir le point où l'élève est arrivé au bout de chaque année.

Cette considération nous semble importante en instruction primaire, où les enfants passant dans les écoles un temps assez variable, il importe d'organiser l'enseignement de telle sorte qu'à une époque quelconque ce qu'ils auront appris fasse un tout complet en soi. Nous donnerons donc la préférence à la deuxième manière, tout en présentant en résumé, comme moyen de vérification, la distribution de chaque branche d'étude entre les trois divisions.

Faisons d'abord une remarque au sujet de la lecture et de l'écriture, qui ne sont guère que des instruments, mais qui sont, comme tels, le moyen presque indispensable de l'acquisition des autres connaissances.

Sans être un savoir proprement dit, la lecture et l'écriture ont, comme moyens ou comme obstacles, une importance fondamentale dans l'enseignement primaire. Si jamais les enfants en acquièrent les premières notions dans la famille, et s'il ne vient plus dans les écoles que des élèves qui les possèdent, comme c'est le cas pour les classes élémentaires des collèges, le principal obstacle à une bonne organisation de cet enseignement aura disparu. Mais, sans nous occuper de savoir si ce temps viendra un jour, quand la famille sera elle-même plus instruite et que les parents comprendront mieux leur mission, qui est d'être les premiers instituteurs de leurs enfants, voyons ce qu'ils est possible de faire aujourd'hui.

L'enfant qui ne sait pas encore lire est incapable de rien étudier seul, pas même son livre de lecture ; voilà ce qu'aucun maître ne doit perdre de vue. Cette seule considération, si on l'avait bien présente à l'esprit, suffirait pour faire comprendre combien est vicieuse l'organisation d'une école où les jeunes enfants passent une grande partie de la journée un syllabaire à la main. Ce système n'est pas seulement une énorme perte de temps pour les élèves ; l'ennui qu'il fait éprouver est encore plus fâcheux, parce qu'il leur inspire de l'éloignement pour l'école.

Si l'enfant qui ne sait pas encore lire ne peut rien étudier seul, celui qui ne sait pas écrire, ne peut faire aucun devoir : il lui est donc impossible de prendre part à aucune leçon où il y aurait ensuite un travail à faire.

De ces deux considérations résulte cette première conséquence, que notre troisième division ou celle des enfants qui ne savent ni lire ni écrire, loin d'être abandonnée à elle-même pendant une grande partie de la journée, comme c'est trop souvent le cas, doit être, au contraire, l'objet de soins continuels ; elle ne doit pas rester un instant sans en recevoir de quelqu'un qui puisse occuper utilement les jeunes enfants qui la composent.

De là aussi, pour l'instituteur qui doit se partager entre ses trois divisions, la nécessité de se faire aider pour la division élémentaire. Une école ne saurait donc bien fonctionner tant que le maître n'aura pas réussi à former quelques élèves qui puissent lui servir de moniteurs.

Nous sommes loin de nous exagérer la valeur des moniteurs comme moyen d'enseignement. Nous regardons, au contraire, le mode mutuel qui repose presque exclusivement sur l'emploi des moniteurs comme un système insuffisant ; nous savons que l'intelligence sera toujours très-peu cultivée par de simples élèves chez qui elle est encore peu développée, et que, lorsque des maîtres instruits et habiles ont déjà tant de peine à faire comprendre les choses à l'enfance en variant leurs explications d'une infinité de manières, un élève sans expérience, qui sait tout au plus les expliquer passablement de la seule façon dont il les a comprises lui-même, ne sera jamais qu'un bien médiocre suppléant. Mais enfin, mieux vaut pour ces jeunes enfants un moniteur qui les occupe même d'une manière très-imparfaite,

que l'oisiveté où ils restent communément pendant une partie du jour.

Du reste, dans une bonne organisation de l'enseignement des écoles, il ne faut demander à chacun que ce qu'il peut donner. Nous ne demandons donc pas aux instituteurs un travail qui ait pour but la culture de l'intelligence et le développement des facultés des enfants confiés à leur soins. Nous leur réservons seulement la partie de l'enseignement qui s'adresse à la mémoire et ce qui consiste en exercices pratiques où l'habitude joue un plus grand rôle que le raisonnement. En se renfermant dans ces limites, nous trouverons à les utiliser même dans la 2^e division, où leur emploi bien dirigé peut être encore d'un grand secours.

Il nous faut dire, d'ailleurs, que la 3^e division elle-même ne saurait être abandonnée exclusivement aux instituteurs. Le maître ne doit pas seulement conserver la direction et la surveillance de l'enseignement dont ils sont chargés; il doit en donner une partie, de façon que chaque jour les plus jeunes de ses élèves participent à l'influence directe de sa parole.

D'après ce qui précède, la lecture et l'écriture seront le fondement de l'emploi du temps dans la 3^e division, quel que soit le temps que les élèves y passent. Arriver à faire lire et écrire le plus tôt possible les élèves, afin de les mettre en état d'étudier et de faire quelques devoirs, tel devra être le but essentiel des études de cette division.

N'oublions pas cependant que l'instruction ne doit jamais marcher sans l'éducation, et que celle-ci a pour base la religion. Nous ne saurions donc commencer trop tôt l'éducation religieuse de nos élèves. Mais comme ils sont alors incapables d'écouter de longues et de difficiles explications, nous nous adresserons dans cette année à leur mémoire plus qu'à leur intelligence. Ainsi, après leur avoir fait apprendre par cœur leurs prières pendant les premiers mois, nous leur ferons apprendre de même le petit catéchisme du diocèse pendant le reste de l'année, de manière qu'ils le sachent en entier avant de passer à la 2^e division. Il est bien entendu que tant qu'ils ne savent pas lire, le maître leur apprend le tout en disant les phrases et les fragments de phrase et les faisant réciter après lui. Le maître se borne à leur donner lui-même quelques explications pour leur faire saisir le sens principal des choses qu'ils doivent ensuite apprendre, et il fait réciter de temps en temps pour s'assurer si ce qu'on a vu est su et compris.

L'enseignement de cette première année étant un enseignement tout préparatoire, qui a pour objet de fournir à l'esprit des instruments et des matériaux pour ses études ultérieures, nous initierons à l'étude de l'arithmétique, en enseignant dans la 3^e division la numération parlée, c'est-à-dire en apprenant à réciter la suite des nombres, d'abord jusqu'à 100, et ensuite jusqu'à 1,000, sans avoir besoin d'aller au-delà. Nous ferons aussi dire les 100 premiers nombres, non seulement en montant, mais encore en descendant, c'est-à-dire en revenant de 100 à l'unité. Nous apprendrons également à compter par deux, par trois, par quatre et par cinq, en sachant d'arriver, mais seulement si c'est possible, à leur faire compter ainsi en partant d'un nombre quelconque. Nous leur ferons faire également divers petits exercices de calcul mental sur l'addition et la soustraction des premiers nombres. De cette manière, nous ne leur aurons pas donné seulement un savoir que leurs parents apprécieront très-certainement, nous leur aurons encore procuré une aptitude dont l'acquisition sera un résultat très-utile de cette première année.

Il est inutile, d'ailleurs, de rappeler que, pour donner aux enfants cette connaissance des premiers nombres, nous recourrons aux moyens sensibles dont on a recommandé l'emploi dans le *Bulletin*. Le recours à ces moyens empêchera cette étude de devenir un travail de mémoire sans profit pour l'esprit.

Dans le cours de la 3^e division, nous préparerons aussi les élèves à l'étude de la grammaire et de l'orthographe, qui seront au nombre des objets principaux d'études de l'année suivante. Cette préparation se fera, soit pendant les leçons de lecture, soit à l'aide de quelques leçons spéciales. Ainsi en faisant lire, on aura soin de donner quelques explications aux élèves pour leur faire remarquer la nature des principales espèces de mots; on les interrogera fréquemment sur le sens de ces mots, afin de leur faire prendre de bonne heure l'habitude de chercher à comprendre ce qu'ils lisent et de demander des explications quand ils ne comprennent pas.

On fera de même épeler un grand nombre de mots, d'abord en ayant le mot imprimé sous les yeux, et de mémoire plus tard lorsque les enfants seront arrivés à la lecture courante. Quelle que soit celle des méthodes qu'on emploie pour l'enseignement de la lecture, avec ou sans épellation, par l'ancienne ou par la nouvelle appellation des lettres, méthodes sur lesquelles nous n'avons pas à nous prononcer ici, la connaissance de l'orthographe exige presque inévitablement l'habitude de l'épellation complète des mots, c'est-à-dire la décomposition des mots et des syllabes en lettres, ou dans leurs éléments simples et indécomposables.

Trop souvent, du moment que les enfants sont parvenus à la lecture des phrases, même lorsqu'ils ont appris à lire par la méthode d'épellation, ils cessent complètement d'épeler. C'est là une grave erreur: l'épellation leur est peut-être plus utile alors qu'elle ne l'a jamais été. On ne saurait croire qu'elle facilite et quelle sûreté donnera plus tard pour l'étude de l'orthographe cet exercice d'épellation à une époque où l'enfant peut saisir véritablement comment les lettres entrent dans la composition des différents mots. Un quart d'heure consacré chaque jour pendant quelque temps à un exercice de ce genre, accompagné de quelques explications, est la meilleure préparation à la connaissance de l'orthographe. A la rigueur, il suffirait presque pour l'orthographe d'usage.

Nous ne parlerons ici que pour mémoire des leçons générales que le maître doit faire à toute la classe, et auxquelles les élèves de la 3^e division doivent assister en partie; mais, pour introduire encore plus, dans les études de cette division, la variété qui plaît tant aux enfants, et qui favorise leurs progrès en bannissant l'ennui de l'enseignement, nous ajouterons chaque semaine pour cette division quelques exercices de dessin linéaire. Inutile de prévenir que nous ne croyons pas à la possibilité de faire exécuter de véritables dessins à des élèves de six à huit ans, bien que les résultats qu'on obtient dans quelques salles d'asile, ou on laisse dessiner les enfants au hasard et comme ils veulent, montrent ce qu'on pourrait faire dans les écoles à l'aide d'un enseignement un peu méthodique. Quoi qu'il en soit, indépendamment de l'utilité de ces exercices pour mettre de la variété dans l'enseignement du jeune âge, nous devons signaler l'avantage qu'il y a d'exercer de bonne heure la main et le coup d'œil des enfants. Le dessin linéaire que nous conseillons à cet âge se borne, en effet, à de simples lignes tracées dans différentes directions, à des lignes de grandeurs données et à des combinaisons de lignes.

Ces exercices de dessin linéaire se lient, en outre, à l'étude de l'écriture pour laquelle ils sont un secours, l'écriture n'étant elle-même qu'une espèce de dessin: ils fournissent une base aux principes sur lesquels repose le tracé des lettres. Il est même à remarquer que dans le commencement l'écriture et le dessin linéaire se confondront ensemble dans cette division. En effet, avant de faire écrire les enfants sur le papier, nous les ferons écrire sur l'ardoise, ainsi que nous l'avons déjà dit ailleurs. Comme les exercices de dessin dont nous les occuperons se feront exclusivement sur l'ardoise, et quelquefois au tableau noir avec la craie, les lignes que nous leur apprendrons à tracer seront un

acheminement à l'écriture ; elles donneront de la souplesse et de la sûreté à leurs doigts.

Que faut-il pour cela ? Rien que ce qui est possible dans toutes les écoles ; uniquement une ardoise du prix de 30 centimes, comme tout élève devrait en posséder une dans chaque école, de quelque manière que l'enseignement y fût organisé. Car ce n'est pas seulement pour les premiers exercices de lecture et d'écriture que l'ardoise est utile, elle l'est pour tous les autres enseignements et dans toutes les divisions. Du moment que les élèves savent écrire, ils ne devraient pas assister à une seule leçon sans avoir l'ardoise à la main, pour suivre la leçon en faisant eux-mêmes sur cette ardoise tous les exercices que le maître fait faire à l'un d'eux sur le tableau.

Quant aux connaissances exigées du maître pour cet enseignement élémentaire du dessin, il n'y a pas un instituteur, n'eût-il jamais manié un crayon, qui ne soit en état de l'entreprendre à l'instant. Il s'agit, en effet, de simples lignes à l'égard desquelles la main la plus inexpérimentée en saura toujours assez pour guider au début un jeune enfant et pouvoir le précéder à mesure qu'il avance. Il n'y a même pas de moniteur ayant un peu de bonne volonté qu'on ne puisse mettre parfaitement en état, dans une quinzaine de jours, de diriger lui-même ces exercices. C'est ici plus que jamais l'occasion de dire qu'on apprend en s'instruisant.

En résumé, le jeune élève qui aura suivi avec fruit les études de cette division, de manière à passer dans la 2e, aura acquis, en y arrivant, l'instruction suivante :

Il saura lire, sinon très-couramment, du moins assez sûrement pour comprendre des choses faciles, et pouvoir étudier seul et se perfectionner lui-même ;

Il écrira déjà de manière à pouvoir faire quelques devoirs ;

Il saura ses prières et aura appris tout le petit catholicisme ;

Il connaîtra la signification d'une foule de mots ; il aura une idée de leur structure et quelques notions de l'orthographe d'usage ;

Il connaîtra en grande partie la numération parlée et la succession des nombres ; il saura en énoncer la série de différentes manières, et faire quelques petites opérations sur les premiers nombres ;

Nous aurons donné à sa main et à son coup d'œil une certaine exactitude dont il pourra recueillir le fruit dans la plupart des professions qu'il est appelé à exercer ;

Enfin nous aurons déjà commencé à exercer son intelligence, et nous aurons développé en lui des habitudes de raisonnement et d'attention, et tout cela sans le fatiguer, ni l'ennuyer.

Notre jeune élève, par des circonstances fâcheuses que nous ne saurions voir avec trop de regret, fût-il condamné à ne jamais aller au delà, il n'en aurait pas moins reçu, à cette époque de son instruction, un enseignement qui aurait son utilité en soi-même. C'est un résultat que nous devons avoir constamment en vue.

Dans le prochain article, nous verrons ce que doit comprendre l'enseignement dans la 2e division.

J.-J. RAPET.

Exercices pour les Elèves des Ecoles.

Vers à apprendre par cœur.

STANCES A MON FILS.

Dieu te l'a dit : Honore et ton père et ta mère ;
De respect, de tendresse, entoure les toujours,
Et que tes soins pieux leur rendent moins amère
La saison de la vie où décroissent les jours.

De ton amour pour eux que le doux témoignage
Leur soit offert sans cesse, et qu'ils ne cherchent pas,
Pèlerins poursuivant un pénible voyage,
Le bâton de vieillesse où s'appuieront leurs pas.

A leurs débiles mains, de rides sillonnées,
Que ta table présente un pain affectueux ;
Abrite à ton foyer leurs stériles années,
Et que dans ta maison ils soient toujours chez eux.

Complais à leurs désirs, que ton œil les devine ;
A leurs caprices même accorde des égards ;
Surtout, suis leurs conseils : la sagesse divine
A choisi pour écho la bouche des vieillards.

Seul, quand toute espérance à leur âge est ravie,
Ton amour peut tromper le jour prêt à fuir ;
Et que d'heureux moments, sur le soir de la vie,
Leur fassent oublier que la nuit va venir.

Puis, la-haut, au cadran que Dieu règle lui-même,
Quand l'heure du départ pour eux aura sonné,
Recueille entre leurs bras, dans un adieu suprême,
La bénédiction du jour qu'ils l'ont donné.

Et qu'à les suivre au ciel tes prières fidèles
Vers le séjour parfait montent matin et soir ;
Donner à ses amis de fréquentes nouvelles,
N'est-ce pas leur prouver qu'on tient à les revoir ?

La famille est un champ que l'exemple féconde ;
Semez-y ; le bon grain a germer sera prompt ;
Qu'à l'amour paternel tout ton amour réponde ;
Aime tes vieux parents et tes fils t'aimeront.—(1)

Exercices de Grammaire.

§ 15. Genres dans les adjectifs.—Exceptions.

Le petit marquis.—La fierté est un insupportable défaut qui nous occasionne de nombreux déboires.

Un marquis avait placé Joseph, son fils unique, dans un pensionnat des environs de Paris, au milieu de petits jeunes gens de son âge. Hautain et vaniteux, cet enfant avait été habitué à voir tout céder devant lui, il était capricieux à l'excès ; il fallait que les domestiques obéissent à ses désirs les plus bizarres, ou bien il devenait furieux comme un tigre. Dès qu'il se trouva au milieu de ses nouveaux camarades, il les mécontenta tous par des airs affectés de prince royal. Il prit d'abord pour compagnons et pour amis ceux des écoliers qui avaient les habits les plus neufs, les plus beaux et les plus frais. Cette conduite rendit Joseph ridicule, elle excita même un vif mécontentement contre ce sot orgueilleux, et on résolut de le corriger. Un jour de promenade, Joseph se querrela avec son voisin de classe, qui se trouvait alors en rang avec lui. Le débat était vif ; et lorsque la bande joyeuse fut arrivée au lieu du rendez-vous, la rage était au comble. Le rival de Joseph était un enfant espiègle, vil, malin, spirituel, qui n'était pas respectueux à l'endroit de M. le marquis, lequel, n'étant plus maître de lui-même, s'écria d'un ton de prince outragé : « Sachez, monsieur, que je suis marquis. » A peine ces malheureux mots furent-ils prononcés, que tous les écoliers se mirent à crier de toute la force de leurs poumons : « Salut à monsieur le marquis ! aimable marquis, gentil marquis, beau marquis, soyez notre protecteur ; monsieur le marquis, nous sommes vos très-humbles serviteurs, agréez les hommages de vos respectueux admirateurs. » Le pauvre Joseph, étourdi, honteux et confus, devint, à partir de ce jour, aussi doux, aussi aimable et aussi modeste qu'il s'était montré insolent, orgueilleux et vindicatif.

Questionnaire.

I. Changez le genre des adjectifs de cet exercice et mettez des noms féminins à la place des noms masculins qu'ils accompagnent.
CORRIGE.—De nombreux déboires : *de nombreuses tracasseries* ; —un marquis avait placé Joseph, son fils unique, dans un pensionnat : —*une marquise avait placé Joséphine, sa fille unique, dans une pension* ; —petits jeunes gens : *petites jeunes filles* ; —hautain et vaniteux, cet enfant : *hautaine et vaniteuse, cette enfant* ; —capricieux à l'excès : *capricieuse à l'excès* ; —désirs bizarres : *fantaisies bizarres* ; —furieux comme un tigre : *furieuse comme une tigresse* ; —nouveaux camarades : *nouvelles camarades*, etc.

II. Traduisez au féminin depuis le rival de Joseph jusqu'à que je suis marquis.

CORRIGE.—La rivale de Joséphine était une jeune fille espiègle, vive, maligne, spirituelle, qui n'était pas respectueuse à l'endroit

(1) Extrait des *Mœurs et Travers, Poésies Satiriques*, par Hippolyte Minier. (In-4°, à Bordeaux, chez Chauvins.)

de Mme la marquise, laquelle, n'étant plus maîtresse d'elle-même, s'écria d'un ton de princesse outragée : "Sachez, mademoiselle, que je suis marquise."

III. Relevez tous les mots qui servent de complément à un nom, depuis à peine ces malheureux mots, jusqu'à la fin.

CORRECTION.—Poumons, complément de force; respectueux, complément de admirateurs, etc.

IV. Relevez les adjectifs de cet exercice et donnez des noms de la même famille.

CORRECTION.—Insupportable: port, support, déportation; —nombres: nombre, dénombrement; —unique: unité, union; —petits: petitesse; —jeune: jeunesse, rajeunissement; —hautain: hauteur; —vaniteux: vanité; —capricieux: caprice; —bizarreries: bizarrerie; —fataux: furcur, furie; —nouveaux: nouveauté, renouvellement, nouveauté, nouvelle; —affectés: affectation; —royal: royauté, royauté; —bons: bonté, béméfication; —neufs: nouveauté, novice, nouveauté; —beaux: beauté, embellissement; —frais: fraîcheur, rafraîchissement; —sot: sottise; —riaucule: rire, sourire; —vil: vicé, vicé; —orgueilleux: orgueil; —joyeux: joie, jouissance, réjouissance; —maïn: malignité, malice; —spirituel: esprit, spiritualisme; —respectueux: respect; —malheureux: malheur; —toute: tout; —aimable: amabilité, ami; —gentil: gentillesse; —protecteur: protection, protectorat, protégé; —humbles: humilité; —cendi: clourdissement; —honteux: honte; —confus: confusion; —doux: douceur, adoucissement; —modeste: modestie; —insolent: insolence; —vindicatif: vindicte.

V. Relevez les noms et donnez un adjectif de la même famille.

CORRECTION.—Fier: fier; —fils: filial; —pensionnat: pensionnaire; —environs: environnant; —âge: âgé; —enfant: enfantin; —exces: excessif; —désirs: désirable; —airs: aéré; —prince: princier; —amis: amical; —habits: habillé; —mécontentement: mécontent; —jour: journalier; —classe: classique; —rangs: rangé; —ton: tonique; —force: fort; —salut: salutaire; —admirateurs: admiratif.

VI. Donnez sept mots (noms ou adjectifs) terminés en ense, trois en andre, sept en arre, huit en atte, dix en au.

CORRECTION.—Ense: dense (épais), défense, dépense, immanse, mense; —andre: esclandre, flandre, salamandre; —arre: bagarre, barre, bécarre, bizarre, carre, sinarre, tintamarre; —atte: baratte, balle, chatte, datte (fruit), jatte, nulle, patte, latte; —au: boyau, étau, fléau, gluau, gruuu, hoyau, joyau, préau, sarrau, tuyau.

AVIS OFFICIELS.

NOMINATIONS.

Son Excellence le Gouverneur Général, a bien voulu approuver les nominations suivantes:

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Comté de Bonaventure.—Mann: MM. Thomas Wilson, William Harper, Alexander Busted, Joseph Olscamp et Hannibal Chamberlin.

Comté de Châteauguay.—Châteauguay: MM. Joachim Duquette et Louis Bourrassa.

BUREAU DES EXAMINATEURS DU DISTRICT DES TROIS-RIVIÈRES.

Demoiselles Jessé Carpentier, Emilie Cossette, Eléona Maria Léonard, Philomène Lessard, Léocadie Plante, Eulalie Vallée, Marie Caroline Agnès Bellefeuille et Agathe Paquin ont obtenu des diplômes les autorisant à enseigner dans les écoles élémentaires.

Mlle Marguerite Eutichiano Lavergne a obtenu un diplôme l'autorisant à enseigner dans les écoles modèles ou écoles primaires supérieures.

J. HENRY,
Secrétaire.

CINQUIÈME CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE JACQUES CARTIER.

Cette cinquième conférence aura lieu à l'école normale, vendredi, le 22^e jour de Mai prochain, à dix heures du matin.

Par ordre

D. BOURRIAS, Secrétaire.

QUATRIÈME CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS DE LA CIRCONSCRIPTION DE L'ÉCOLE NORMALE LAVAL.

Cette quatrième conférence aura lieu à l'école normale, vendredi, le 23^e jour de Mai prochain, à dix heures du matin.

Par ordre,

C. J. LEVEQUE-LAFRANCE, Secrétaire.

DONS OFFERTS AU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Les dons suivants ont été reçus avec reconnaissance par M. le Surintendant de l'Éducation:

De monsieur H. Dessain, imprimeur-libraire, à Liège, (Belgique): Bible de l'enfance, 1 vol. in 12; Leçons élémentaires du Saint Évangile, 1 vol. in 180; L'école des mœurs, par M. Blanchard, 2 vols. in 120; Eléments de la grammaire française, par F. A. Monzon, 1 vol. in 120; Le dessin des écoles, cours élémentaire de dessin linéaire, par J. B. Henry, (Des Vosges) 1 vol. in 120.

De M. Frédéric Blake, instituteur, de Rawdon: A Treatise of English Particles, par William Walker, B. V. 6^e édition de 1668, 1 vol. in 120; Exercises to the Rules and construction of French speech; par Lewis Chambaud, 1 vol. in 120, et une brochure.

De M. Henry Barnard, de Hartford: Barnard's American Journal of Education, 1 2 3 et 4 vols. in-80, et Reformatory Education, 1 vol. in-80.

De M. R. Dawson, libraire à Montréal: The Oxford translation of Tacitus, 2 vols. in-80.

De Madame Faure, de Berthier: un joli herbier des plantes marines des côtes de la Bretagne, pour l'école normale Jacques-Cartier.

De S. E. le Ministre de l'Instruction publique, de Belgique: Etat de l'Instruction primaire en Belgique de 1830 à 1847, 1 vol. in-80; Rapport triennal sur l'Instruction publique en Belgique, 1843, 1844, 1845, première période triennale, 2 vol. in-80; Rapport sur l'Instruction primaire en Belgique, 1846, 1847, 1848, seconde période triennale, 1 vol. petit in-f.; Etat de l'Instruction supérieure en Belgique, 1849 à 1852, 1 vol. in-80; Rapport triennal sur l'Instruction primaire en Belgique, de 1849 à 1854, 2 vols. petits in-f.; Discussion de la loi sur l'enseignement moyen en Belgique, du 12 juin 1850, 2 vols. in-80; Rapport triennal sur l'enseignement moyen en Belgique, de 1851 à 1853, 1 vol. petit in-f.

INSTITUTEUR DISPONIBLE.

M. Adolphe Lamy, Canadien de naissance, instituteur possédant un diplôme pour école modèle, entreprendra d'enseigner l'algèbre, la trigonométrie, etc. Adresse: M. Adolphe Lamy, St. Sévère, comté de St. Maurice.

BIBLIOTHÈQUE DU DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Toute personne ayant maintenant en sa possession des livres appartenant à cette bibliothèque, est priée de les remettre au plus vite. Comme on se propose de préparer un nouveau catalogue détaillé et raisonné, la bibliothèque sera fermée jusqu'à sa publication.

Par ordre,

J. LENOIR, Bibliothécaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTREAL, (BAS-CANADA,) AVRIL, 1858.

Architecture des Ecoles. (*)

TROISIÈME ARTICLE.

(Suite.)

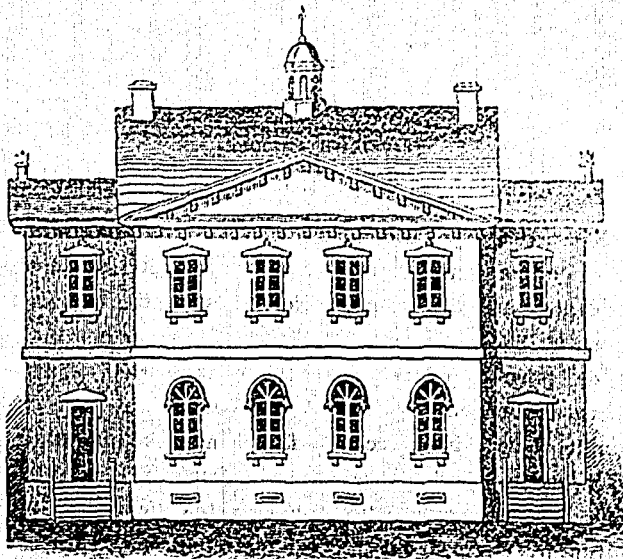
Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, de toute l'importance que nous attachions à ce que l'instituteur eût sa résidence dans la maison d'école. Il est inutile que nous insistions sur les conditions d'assiduité, de permanence et de progrès que cet arrangement comporte. L'instituteur doit ressembler, autant que possible, au père de famille. Il doit vivre avec cette famille adoptive que le sort lui a donnée, elle doit le retrouver toujours au même poste prêt à l'accueillir avec cette bonté et cette sollicitude qui ne doivent pas être pour lui un rôle d'un instant, mais qui, bien au contraire, doivent se soutenir dans toutes les occasions. Or, l'instituteur qui n'a pas de chez lui, qui vit tantôt chez

(1) Voir les livraisons d'Avril, Juin, Juillet, Septembre, Octobre et Décembre 1857 et Février 1858.

l'un, tantôt chez l'autre, ou, s'il est marié, qui a une résidence éloignée de son école, sera plutôt porté à regarder ses fonctions comme une espèce de devoir officiel dont on se décharge à la hâte pour vaquer à d'autres affaires, sera moins accessible en tous temps aux élèves et à leurs parents, moins disposé à se considérer toujours lui-même comme étant sous l'œil et la surveillance du public, en un mot, il sera moins identifié avec son école, que s'il résidait dans le même édifice. C'est, d'ailleurs, une espèce de rémunération qu'il n'est que juste d'ajouter au salaire des instituteurs; c'est un bienfait qui, pour eux, a une très grande valeur chaque année, tandis que pour la municipalité il ne s'agit, une fois pour toutes, que d'une augmentation de dépenses dans la construction de la maison d'école.

Nous avons donc fait préparer, par le dessinateur que nous avons déjà nommé, un plan d'une maison d'école modèle contenant un logement convenable pour l'instituteur; on pourrait, pour les écoles élémentaires, réduire les proportions de ce plan ou combiner, d'après ce que l'on y voit, quelque chose de plus simple et par là-même de moins dispendieux.

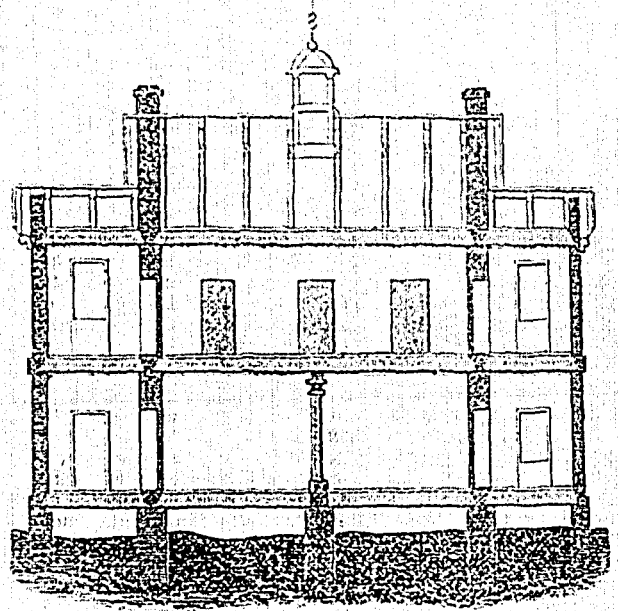
La première figure que voici présente une vue de la façade principale, qui aurait 64 pieds de développement; les croisées cintrées auraient trois pieds et neuf pouces de large sur neuf pieds de hauteur; les croisées du second étage six pieds de haut sur la même largeur. On voit qu'il y a deux portes d'entrée: une pour le logement de l'instituteur et l'autre pour l'école; ces portes auraient huit pieds de haut avec l'imposte et trois pieds de largeur. L'échelle est de vingt pieds au pouce.



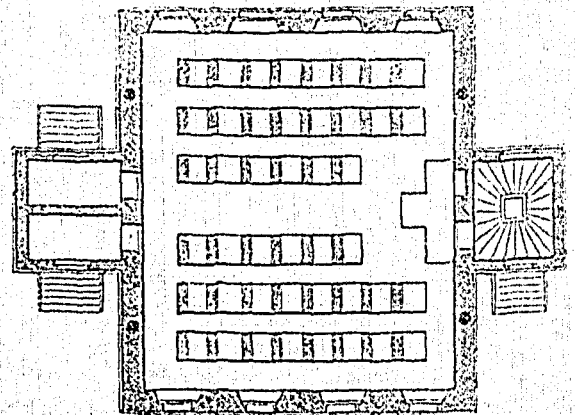
La seconde figure donne la coupe longitudinale de l'édifice parallèle à la façade. Le premier étage est employé par la classe de l'école, le second pour le logement de l'ins-

tituteur. L'élévation de la classe serait de treize à quatorze pieds, le second étage de huit à neuf pieds, la coupole de douze pieds.

La classe aurait 40 pieds sur 34, pourrait contenir 44 pupitres ou seraient placés 88 élèves. La tribune du maître est en face; il y a une porte en côté de l'estrade pour l'instituteur. Dans le saillie qui se trouve à chaque pignon sont placés les escaliers; celui qui conduit au logement du maître est placé derrière sa tribune. L'entrée des élèves fait face;

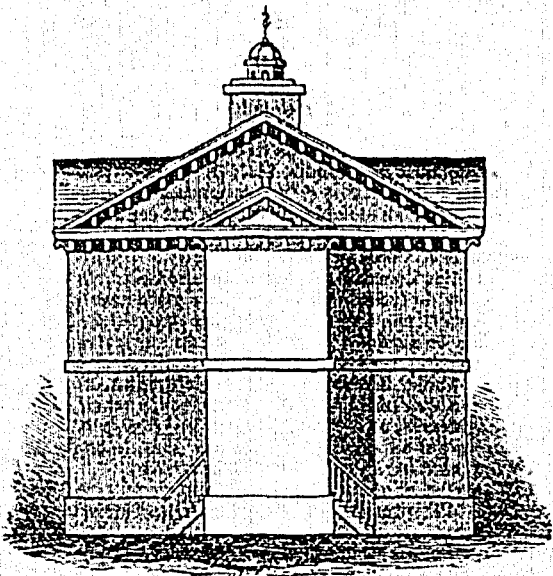


il y a deux portes et deux petits escaliers: l'un conduisant sur la rue ou le parterre, et l'autre, dans la cour. Les points noirs indiquent les conduits des ventilateurs et des calorifères aux quatre coins de la classe. Le plafond est soutenu par une colonne ou poteau placé au centre.

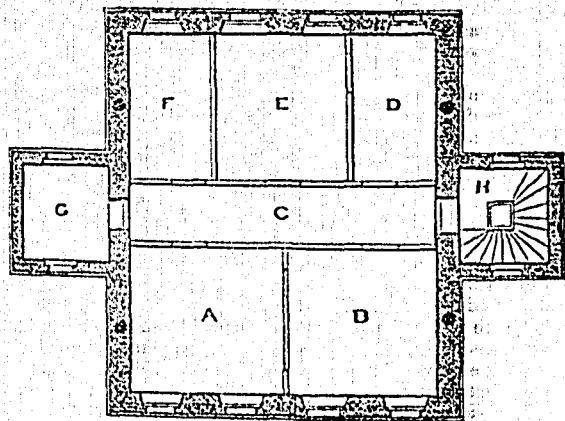


La figure suivante donne la coupe transversale de l'édifice prise au pignon: elle aurait 44 pieds de largeur, 34 pieds jusqu'à la sablière et 46 pieds jusqu'au faite; la cage

de l'escalier, au centre, aurait quatorze pieds sur douze hors d'œuvre, le cordon dix pouces de haut sur deux de saillie, et la corniche à médaillon aurait vingt pouces de projection.



Enfin, cette dernière figure indique la distribution du logement de l'instituteur, divisé en cinq pièces réunies par un corridor.



(A continuer.)

Rapport du Surintendant de l'Instruction Publique du Bas-Canada pour l'année 1856. (1)

(Suite.)

Toute cette partie du rapport qui concerne les écoles normales, ne contient rien qui ne soit déjà connu de nos lecteurs. Nous nous dispenserons donc de la reproduire. Les instituteurs liront sans doute, avec intérêt les recommandations qui

sont faites en termes très pressans pour l'encouragement et le développement de leurs associations :

J'ai cru devoir profiter de l'occasion de l'inauguration des écoles normales pour créer des associations d'instituteurs en rapport avec chacune d'elles. Au moment où l'on préparait une concurrence formidable aux maîtres actuels, il m'a paru équitable de procurer à ceux d'entr'eux qui ne peuvent point venir étudier régulièrement à l'école normale, l'avantage des conférences où ils peuvent discuter entr'eux et entendre discuter par les professeurs de cet établissement les questions pédagogiques, qui sont pour eux du plus grand intérêt. Ces associations devront être divisées en sections et il serait de la plus haute importance qu'une bonne bibliothèque fût formée au chef-lieu de chaque section. J'oserais suggérer qu'une certaine somme soit appropriée par la législature pour cet objet, et je ne crains point de dire qu'une telle allocation serait aussi utile si elle ne l'était davantage que celles qui sont faites chaque année aux sociétés littéraires et aux instituteurs d'artisans.

En France, en Belgique et aux États-Unis, les associations d'instituteurs ont produit les plus heureux résultats ; mais dans ce pays, avec les salaires généralement payés aux maîtres d'école, il n'est pas juste que les frais d'installation et d'organisation de ces sociétés si utiles, soient entièrement à la charge de ceux qui n'en profitent que pour rendre au centuple à nos enfants tous les avantages qu'ils en retirent. Le gouvernement doit en justice y contribuer, et il doit le faire avec la libéralité qu'il montre envers toutes les autres branches du service public.

Après avoir parlé des résultats de plusieurs autres clauses de la loi qui concernent les dépenses casuelles des commissaires d'école et la protection que le département a été mis à même d'accorder aux instituteurs dans certains cas, le surintendant s'occupe des dispositions de la nouvelle législation, qui le chargent de préparer annuellement un rapport sur la répartition à faire entre les universités, collèges, académies et écoles-modèles, de la subvention qui leur est accordée.

Elles ont, dit-il, considérablement accru la besogne et la responsabilité du chef de ce département.

Les sommes accordées chaque année par la législature allaient toujours en augmentant et ce budget par suite d'un malentendu entre mon prédécesseur et l'inspecteur général avait créé un déficit dans les finances de ce département. Il est probable que les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'augmentation constante de ce budget particulier eût fini par absorber complètement les ressources de l'instruction primaire, si l'on n'eût point limité par une loi ces sortes de libéralités. En obligeant chaque institution qui désire obtenir des secours de l'état, de transmettre au bureau de l'éducation un rapport détaillé indiquant, autant que des chiffres peuvent le faire, la mesure de ses ressources et de son utilité, et en chargeant l'exécutif d'apportionner la subvention, la législature a eu sans doute pour objet d'assurer une classification plus correcte des institutions et une distribution plus conforme aux exigences de l'instruction publique. Mais une telle classification ne pouvait s'établir tout d'abord d'une manière bien rigoureuse, et le budget de la dernière année devait nécessairement dans une certaine mesure former la base des premières distributions sous le nouveau système. Pour la première année on pouvait même faire valoir une espèce de droit acquis et alléger les dépenses encourues sur la foi des allocations ordinaires. Ce n'est que graduellement et après avoir bien discuté et fait connaître les bases d'un système complet de distribution que l'on pourra le mettre en force de manière à ne léser aucun intérêt légitime, à ne ruiner aucune institution naissante et susceptible de développement.

Si la législature ou le gouvernement avait pris l'initiative dans la création des institutions d'éducation supérieure, il eût été facile d'en régler d'abord le programme et de les répartir sur toute la surface du pays à proportion de la population et de ses besoins. Mais il en a été autrement ; ces institutions sont le produit spontané du zèle intelligent des diverses localités du pays ; elles ont germé pour bien dire au hasard et se sont développées en proportion des secours qu'elles ont pu se procurer sous l'ancien ordre de choses. Des maisons qui dans le principe n'étaient guères plus que de bonnes écoles élémentaires sont devenues avec le temps des académies ou des collèges industriels où presque toutes les branches d'éducation sont enseignées avec succès. Elles n'auraient certainement point pris ces développemens sans les secours qu'elles ont obtenu dans le principe et qu'on aurait fort bien pu leur contester soit en disant

(1) Voir notre livraison de Mars.

qu'elle n'avaient point alors l'importance requise, soit en leur opposant les besoins d'autres localités déjà moins favorisées. Cependant c'est à l'aide de l'impulsion que l'on a donnée à ce genre d'éducation qu'on est convenu d'appeler "l'éducation supérieure," que le goût de l'éducation en général s'est répandu dans nos campagnes, qu'elles ont été réveillées de leur léthargie, et que notre système régulier d'instruction primaire lui-même a pu vaincre les obstacles, qui se sont si longtemps opposés à ses progrès. Je n'entends point ici préconiser le système qui a été suivi, ou plutôt l'état de choses qui s'est pour bien dire improvisé de lui-même, j'indique le bien qu'il a fait à côté de ses inconvénients, et je désire surtout établir la situation telle que je la trouve au début de la nouvelle administration qui m'est confiée.

Il n'y a donc eu dès le principe ni classification régulière des établissements, ni proportion établie entre les secours qu'on leur accordait et leur valeur réelle ou le nombre de leurs élèves, ni circonscription territoriale assignée à chacune d'elles, ni rapport bien juste entre le chiffre de population des grands districts du Bas-Canada et le montant des subventions réparties dans chacun d'eux. Les noms même des institutions sont à peu près ceux que leurs fondateurs ont jugé à propos de leur donner et malheureusement quelque peu mérités que fussent ces noms dans certains cas, ils n'ont pas été sans influence dans l'apporportionnement de la subvention.

Faut-il cependant établir de suite des règles rigoureuses qui, fondées sur l'exacte proportion à donner à chaque district ruineraient plusieurs institutions qui ne demandent qu'à vivre pour se développer et rendre les plus grands services? Ne doit-on point tenir compte des efforts et des sacrifices qui ont été faits par les citoyens des localités les mieux partagées, et ne pas courir le risque de laisser tomber ce qui existe afin de créer ce qui n'existe pas? N'arrivera-t-il point que ce qui a pu être fait ou entrepris prématurément deviendra par l'augmentation de la population et par le défrichement des terres insuffisant au lieu d'être superflu, et ne s'exposera-t-on point dans plusieurs cas à relever plus tard à grand frais ce qu'on aurait laissé tomber, après y avoir déjà donné beaucoup d'argent et de soins?

Il semble que partout où il n'est pas en dehors de toute justice et de toute proportion raisonnable il vaut mieux laisser au fait accompli l'espèce de faveur qu'on y attache généralement et se borner autant que possible à restreindre les entreprises nouvelles partout où elles viendraient faire une concurrence injuste à leurs devancières. Et d'ailleurs cette restriction toute négative, qui consiste simplement à s'abstenir de leur venir en aide, nous est forcément imposée par l'insuffisance de l'allocation qui s'augmentait d'année en année lorsqu'elle était faite par la législature; mais qui s'est trouvée dès la première année, sous le nouvel arrangement, considérablement diminuée.

A peu d'exception près, je me suis donc borné pour cette année à une réduction générale et proportionnelle. Elle a été beaucoup plus grande nécessairement sur les subventions extraordinaires qui étaient presque devenues des subventions ordinaires. A moins qu'il ne soit créé un fonds spécial pour cet objet, il sera impossible à l'avenir d'accorder de ces allocations pour construction d'édifices. S'il en était accordé, ce ne devrait être qu'à des institutions nouvelles surgissant dans des districts éloignés où il n'en existe pas encore. Les amis de l'éducation dans ces districts devront faire preuve de leur sincérité et de leur bon vouloir en mettant eux-mêmes sur pied les collèges ou académies qui n'obtiendront de subvention que lorsqu'ils seront activement en opération, comme le veut aussi une des dispositions les plus sages de la nouvelle loi. Le danger des demandes faites uniquement par esprit d'imitation ou seulement pour retirer ce que l'on considère comme sa part afferente des deniers publics sera par là considérablement diminué.

J'ai dû faire quelques changements dans les allocations de certaines institutions. Ils sont indiqués dans les tableaux et motivés dans le rapport spécial à l'exécutif que l'on trouvera dans l'appendice B. Ces changements en général ont pour objet de réparer ce qui m'a paru des erreurs équivalant de fait à des injustices relatives, dans les allocations antérieures, et je devrai faire l'année prochaine un plus grand nombre de ces changements pour me rapprocher d'une distribution plus équitable et basée d'une part sur la clause des institutions et de l'autre sur le nombre de leurs élèves.

Cette classification si nécessaire est difficile à faire dans les circonstances que j'ai exposées. La législature a accordé le nom de collège, soit par des statuts particuliers qui le leur confèrent pour bien dire solennellement, soit dans le budget annuel, à des institutions dont le programme ne comprenait point l'enseignement que l'on donne ordinairement dans les établissements qui portent ce nom. Trouvant toute une classe d'institutions revêtues d'un titre que je ne pouvais leur ôter j'ai dû cependant distinguer les collèges classiques de ceux que, faute d'une désignation plus convenable,

j'ai pris sur moi d'appeler "collèges industriels." Il existe dans plusieurs cas peu de différence entre ces institutions et celles que la législature du pays désigne sous le nom d'académies (1) et qui correspondent à ce que l'on appelle du même nom dans les États-Unis et du nom de *grammar schools* dans le Haut-Canada. Il serait beaucoup plus simple et plus intelligible de les réunir toutes sous une même appellation quelqu'elle fut. L'existence de ces unes et des autres est nécessaire dans notre état de société, où l'on est obligé de reconnaître comme partie intégrante de l'instruction publique ce que l'on appelle en Belgique l'éducation moyenne. Pour le présent la seule manière de les distinguer, c'est qu'en général ce que l'on est convenu d'appeler *collège industriel* comprend un pensionnat tandis que les académies de garçons n'ont assez ordinairement que des élèves externes; les académies de filles sont ce qu'on appelle ailleurs des pensionnats de demoiselles. Il paraîtra peut-être pénible s'attacher ainsi à des noms; il y a cependant de graves inconvénients à ce qu'une nomenclature incorrecte soit conservée; le moindre est de jeter de la confusion partout et d'éveiller ou d'entretenir des idées fausses. Cette confusion menace de s'accroître tous les jours, car outre les dénominations déjà familières on a introduit dernièrement celles de *lycées*, d'*instituts* et de *grammar schools*.

La classification une fois bien établie, le programme complet de l'enseignement de chaque espèce d'institution devrait être divisé en *matières d'enseignement obligatoires* et *matières d'enseignement facultatives*. Toute institution pour avoir droit à la subvention annuelle devrait être tenue d'enseigner toutes les *matières d'enseignement obligatoires*, et il ne devrait pas lui être permis d'enseigner rien de ce qui ne serait point compris dans le programme, au moins comme *matière d'enseignement facultative*.

Un maximum et un minimum d'allocation devrait être fixé pour chaque classe d'institutions; et les allocations proportionnées au nombre d'élèves.

Un maximum et un minimum devrait aussi être fixé pour la durée du cours d'études de chaque classe d'institution.

Le principal de tout collège industriel ou académie devrait être muni du diplôme pour académie, et tous les autres professeurs au moins du diplôme pour école-modèle. Le diplôme de bachelier ès-lettres pourrait y suppléer. Toute école modèle ou primaire supérieure devrait avoir un maître muni d'un diplôme pour cette espèce d'école et un assistant muni d'un diplôme pour école élémentaire.

Comme il est constaté qu'il y a dans les villes et dans les anciens établissements du Canada un nombre de collèges classiques suffisant, il ne devrait être accordé de subvention à aucune nouvelle institution de ce genre à moins qu'elle ne s'élevât dans quelque partie du pays, où les développements rapides de la colonisation l'auraient rendue nécessaire.

Aucune nouvelle académie de filles ou de garçons ne devrait être subventionnée dans les comtés où il en existe déjà plus d'une, excepté lorsqu'il s'agirait d'une portion de la population catholique ou protestante, anglaise ou française qui n'en aurait point déjà.

Il ne devrait y avoir, dans chaque municipalité, qu'une école-modèle pour la majorité et une pour les dissidents lorsque leurs moyens le leur permettraient et qu'ils excéderaient un certain chiffre de population.

La législature a permis à l'exécutif d'apposer des conditions à l'octroi de la subvention à chaque institution. Ce sera un moyen puissant d'introduire des améliorations importantes. Une des plus urgentes, et que je me propose de recommander en 1859, (aini que l'on ait le temps de s'y préparer) sera l'usage de banes et de sièges semblables à ceux que l'on peut voir dans les écoles normales ou faits d'après tout autre plan comportant les mêmes avantages. Les banes sans dossiers et les tables sur lesquelles les élèves sont obligés de se tenir trop penchés sont funestes à la santé et causent chez les enfants faibles la consommation ou des difformités physiques.

Je dois ajouter à ce qui précède que quelque désagréable qu'il ait été pour moi d'avoir à diminuer considérablement les allocations des années précédentes, ou à refuser de nouvelles demandes, j'ai trouvé en général les directeurs des institutions bien persuadés de la difficulté de la tâche qui m'était imposée et tout-à-fait bienveillants et modérés dans l'expression de leur désappointement.

La seconde et la troisième partie du rapport nous paraissent tellement importantes que nous croyons devoir les reproduire en entier. Nous ferons observer à MM. les secrétaires-trésoriers, combien il est nécessaire qu'ils fassent avec soin le rapport du recensement des enfants, puisque ce recen-

(1) En France le même mot a plusieurs acceptions, toutes différentes de celle que nous lui donnons.

sement lorsque l'on pourra compter sur son exactitude fournira des données sur lesquelles on pourra assez exactement calculer le chiffre de la population totale du Bas-Canada d'année en année.

20. NOUVELLES REFORMES A OPERER.

Les rapports des inspecteurs constatent non seulement un progrès dans les statistiques ; mais encore une amélioration réelle dans la direction des affaires par les commissaires, dans la tenue des écoles et dans le choix des maîtres. Ces améliorations ne sauraient cependant être bien rapides tant que les commissaires ne disposeront pas de ressources plus considérables.

La principale difficulté consistera toujours dans le grand nombre d'écoles que chaque municipalité est obligée d'entretenir autant à cause des grandes distances et des autres obstacles physiques, qui supposent souvent au désir que le département éprouve d'en réduire le nombre, qu'à cause des différences de religion et de langage dont on doit nécessairement tenir compte.

Pour ces raisons les frais de l'instruction publique devront toujours être beaucoup plus considérables dans le Bas-Canada que partout ailleurs. Quelques grands qu'aient été les sacrifices faits par les diverses municipalités dont j'ai parlé au commencement de ce rapport, et quelque disposition que l'on ait à élever la cotisation, il est tout à craindre que tous ces efforts ne permettent point de donner de salaires convenables aux instituteurs, de meubler les écoles convenablement, ni de les fournir de tout ce qui est nécessaire à l'enseignement à moins que la subvention qui leur est distribuée ne soit augmentée. Je redoute même que le mouvement commencé ne se soutienne point si cela n'a lieu prochainement. Il ne faut pas non plus oublier que le montant à distribuer étant le même chaque année, la part de chaque ancienne municipalité doit nécessairement subir une légère diminution à raison des nouvelles municipalités que la colonisation fait surgir de tous côtés.

Je place donc en première ligne des améliorations à faire, l'augmentation de la subvention des écoles communes. Cette augmentation devrait être au moins d'un tiers (mais il serait beaucoup à désirer qu'elle s'élevât à la moitié) du chiffre actuel.

Les sujets de plainte des inspecteurs sont toujours les mêmes avec cette différence que les maux qu'ils signalent paraissent généralement diminuer d'intensité. Nécessairement chacun de ces fonctionnaires juge les choses à son point de vue particulier, quelques uns sont peut-être disposés à s'exagérer les progrès, quelques autres à s'exagérer les obstacles. On peut voir cependant par les rapports de MM. Dorval, Hubert et Tanguay (qu'on ne saurait certainement taxer d'optimisme) qu'à très peu d'exceptions près il se trouve au moins une ou deux bonnes écoles dans chaque paroisse de leurs districts d'inspection. Il en est ainsi dans presque tous les autres districts ; et l'on peut trouver même beaucoup mieux dans ceux de MM. Child et Archambault, ce qui indépendamment du rapport de ces deux inspecteurs est un fait de notoriété publique.

L'insuffisance des salaires des maîtres, l'incapacité d'un grand nombre d'instituteurs et surtout d'institutrices, le manque de livres, de papier, etc., dans les écoles ; la mauvaise construction, le mauvais état des maisons d'école, l'insuffisance de leur ameublement, le manque de globes, cartes, tableaux, etc., la trop grande variété des livres en usage et le peu d'assiduité des enfans sont les maux dont on continue à souffrir.

Les salaires des instituteurs devront s'élever quelque peu par l'élévation des cotisations et comme je l'ai dit dans mon premier rapport je n'ai pas de doute que les écoles normales en excitant l'émulation des municipalités ne contribuent au même résultat. Si à cela se joignait une augmentation de la subvention il y aurait tout lieu d'espérer que cette carrière ne tarderait pas à offrir à la jeunesse les mêmes avantages que toutes les autres.

La construction des maisons d'école est un point de la plus haute importance. Il est à regretter que la suggestion que j'ai faite dans mon premier rapport d'accorder une nouvelle subvention spéciale pour cet objet n'ait pas été suivie. Je serais loin de vouloir cependant qu'elle fut distribuée de la même manière que la première. Une telle allocation répartie par petites sommes pour bien dire dans chaque arrondissement serait bientôt épuisée sans rapporter aucun profit. L'objet ne doit pas être d'aider directement à bâtir un grand nombre de maisons d'école ; mais d'enseigner aux commissaires comment elles doivent être toutes bâties, distribuées et meublées. Il devrait donc être alloué à chaque comté une somme pour la construction d'une école modèle ou primaire-supérieure, et de trois maisons d'école élémentaires avec logement pour le maître. Le conseil municipal du comté pour avoir droit à cette somme devrait être tenu à prélever une somme égale sur tout le comté, et les maisons d'école devraient être bâties dans les paroisses qui offriraient

les plus beaux terrains et la somme additionnelle la plus élevée. Les maisons devraient être construites sous la direction de personnes habiles d'après les plans indiqués par le département et être complètement meublées et fournies de tout le matériel d'école moderne. Avec l'esprit d'imitation qui règne heureusement dans nos campagnes, on peut être certain que ces écoles et tout ce qu'on y verrait se populariseraient bien vite et qu'un changement rapide s'opérerait.

C'est aussi mon opinion que les écoles ne seront jamais bien fournies de livres, cartes, tableaux de lecture, globes, compteurs, planétaires et autres objets de ce genre tant qu'il ne sera pas créé un magasin approvisionné par le département et qui accorderait une remise considérable aux municipalités sur le prix coûtant de ces objets comme c'est le cas dans le Haut-Canada.

Les bibliothèques de paroisse ne pourront point non plus prospérer tant qu'on n'aura pas recours au même moyen pour les former et les développer. J'espère en laissant accumuler pendant quelque temps l'allocation qui est faite en leur faveur pouvoir mettre sur pied avec la sanction du gouvernement un magasin ou dépôt, dont l'établissement pourrait être aussi un moyen d'encourager la littérature et la librairie du pays, et de faciliter la formation des instituts d'artisans et des associations littéraires.

Le conseil de l'instruction publique dont j'avais recommandé l'établissement dans mon précédent rapport se trouve chargé par la loi de faire des réglemens pour la régie intérieure des écoles, et d'indiquer les livres et les cartes dont on devra se servir à l'exclusion de tous autres. Je dois dire que je serai heureux comme membre de ce corps de lui offrir tout mon appui et l'aide de mes faibles lumières dans l'exécution de ces devoirs importants.

Jusqu'à ce qu'il ait plu à Son Excellence le gouverneur général d'organiser le conseil de l'instruction publique, je devrai éviter de rien faire qui puisse entraver son action, sur ces matières ; mais j'ai cru cependant devoir profiter des conférences des instituteurs pour obtenir l'opinion du corps enseignant sur le choix à faire des livres d'enseignement, n'ayant aucun doute qu'elle serait d'un grand poids auprès de mes futurs collègues.

Après de longues et intéressantes discussions les instituteurs m'ont paru être d'avis que de vouloir prescrire l'usage d'une seule grammaire, ou d'une seule géographie, ou d'un seul traité d'arithmétique dans les écoles à l'exclusion de tous les autres serait bien difficile pour ne pas dire impossible ; mais ils se sont prononcés en faveur d'un système qui tendrait à amener graduellement l'uniformité désirable. Ainsi les deux ou trois meilleures grammaires, les deux ou trois meilleurs traités d'arithmétique parmi les plus répandus dans le pays devraient être autorisés à l'exclusion de tous autres, et celui que l'on considérerait le meilleur de tous devrait être spécialement recommandé. De cette manière la grande variété actuelle serait considérablement diminuée, et l'uniformité absolue s'établirait même plus promptement qu'on ne le croit sans toutefois causer de trop grandes dépenses aux parents ni un trop grand mécontentement. Le dépôt de livres où l'on ne trouverait que les ouvrages spécialement recommandés, et l'école normale dont les élèves auraient à cœur de se servir dans leurs écoles respectives des livres à l'aide desquels ils auraient déjà appris et enseigné, contribueraient aussi à amener ce résultat.

Le peu d'assiduité des élèves est un mal qui a sa source en partie dans la mauvaise tenue des écoles, en partie dans l'apathie d'un certain nombre de parents, et dans la pauvreté et les besoins d'un grand nombre d'autres. Il n'est guère possible de remédier à cette dernière cause ; mais tout ce qui tendra à réformer les écoles elles-mêmes en préparant de bons maîtres, en leur assurant des salaires convenables, en mettant à leur portée les choses nécessaires à l'enseignement, servira à combattre les deux premières causes.

L'influence du clergé et des amis de l'éducation, les bons exemples de ces derniers feront beaucoup pour stimuler le zèle des pères et des mères de familles. Des lectures publiques faites par les inspecteurs auraient cet effet ; mais avec les vastes districts qu'ils ont à parcourir, il leur est peut-être difficile de préparer et de faire de semblables lectures. Les récompenses qu'ils ont en ordre de distribuer dans leurs visites aux enfans les plus assidus ne seront point non plus sans quelque résultat. A ce point de vue, il est très regrettable qu'à l'exception des membres du clergé, les visiteurs d'école *ex-officio*, ne remplissent que très rarement ce devoir. Il est encore plus fâcheux de remarquer que les commissaires d'école dans un grand nombre d'endroits peuvent être accusés de la même négligence. C'est une preuve de plus de tout l'avantage qu'il y aurait à faire d'un certain degré d'instruction, une condition d'éligibilité à cette charge comme je l'ai suggéré dans mon premier rapport.

Enfin la publication du journal de l'instruction publique devra contribuer à rappeler aux parents toute l'importance qu'il y a pour eux à envoyer leurs enfans de bonne heure à l'école, à les y envoyer assidument, et à les y laisser assez longtemps pour qu'ils soient en état de profiter de l'éducation qu'on leur aura donnée lorsqu'ils en sortiront. Pour cette raison tous les amis de la jeunesse, tous ceux qui ont à cœur de la voir s'instruire devraient s'efforcer de répandre et de populariser les deux journaux français et anglais que le département vient de fonder.

30 Statistiques de l'année 1856.

Les tableaux statistiques qui forment l'appendice A de ce rapport méritent toute l'attention des hommes instruits et qui désirent se former une idée correcte du mouvement intellectuel de ce pays.

Le département de l'instruction publique n'avait pas eu jusqu'ici d'officier spécialement préposé à la tâche importante de réunir et de compiler les renseignements qui parviennent à ce bureau de diverses sources. Il n'y aura donc rien de surprenant à ce que cette branche ait prise cette année une importance qu'elle n'avait pas eue et qui ne pourra qu'augmenter avec l'expérience que doit acquérir le clerc des comptes et des statistiques, M. de Lusignan dont le travail persévérant et habile m'a été de la plus grande utilité.

En vérifiant de nouveau les calculs de l'année précédente on y a découvert quelques erreurs résultant d'un double emploi fait dans l'addition des tables de certains inspecteurs. Le sommaire révisé de toutes les institutions d'éducation, de leurs élèves et de toutes les contributions et cotisations se trouve être comme suit et montre encore cette année un progrès considérable.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Aug. sur 1854.	Aug. sur 1853.
Institutions.....	2352	2795	2869	2919	50	124	567
Elèves.....	103284	119733	127058	142141	15133	22408	33857
Contributions.....	£ 41462	£ 62284	£ 62284	£101691	£39407	£42183	£60229

Le chiffre du nombre total des institutions provenant des tableaux des inspecteurs, est moindre que celui que je donne ci-dessus ; lequel est pris du tableau D, provenant des rapports faits par les institutions d'éducation supérieure, des rapports des commissaires d'école, et des renseignements que je me suis procurés moi-même directement. Le tableau G, des inspecteurs donne seulement 2867 ; mais j'ai toutes les raisons de croire le premier chiffre correct. Au contraire, le chiffre 142141 des élèves de toutes les espèces d'institution ci-dessus est celui du tableau des inspecteurs plus le nombre des élèves de la première section de la première division, (universités et écoles spéciales supérieures.) Le tableau D donne 142908. J'ai préféré le premier n'étant pas également certain de l'exactitude du tableau D sous ce rapport ; certaines classes préparatoires des institutions d'éducation supérieure qui se trouvent sous le contrôle des commissaires ayant pu se trouver comprises deux fois. Cependant, comme d'un autre côté le tableau des inspecteurs ne donne point bien correctement le chiffre des élèves des institutions qui ne sont point sous le contrôle des commissaires d'écoles, il est bien probable que le chiffre réel se trouve entre 142141, chiffre donné plus haut, et 142908, chiffre du tableau D. La différence entre ces deux tableaux, si on se le rappelle, était beaucoup plus considérable dans mon précédent rapport ; elle devra disparaître à mesure que les secrétaires-trésoriers, les inspecteurs d'école, et les chefs d'institutions acquièrent plus d'expérience et comprendront mieux les instructions qui leur sont adressées. Il n'est du reste personne un peu versé dans la science des statistiques qui ne voie que cette différence entre des chiffres provenant de sources diverses est pour le présent inévitable ; elle sert du reste à fixer le plus bas chiffre comme ayant été atteint avec la plus grande certitude.

Le progrès réel comme je l'ai déjà remarqué doit être jugé beaucoup plus d'après le nombre d'enfants qui profitent de ce qu'on leur enseigne que d'après le nombre de ceux qui fréquentent les écoles. Le tableau suivant prouve cependant que, bien qu'on puisse désirer mieux, nous ne sommes pas non plus tout à fait stationnaires sous ce point de vue.

Le tableau A contient le rapport du recensement des enfans des diverses municipalités fait par les secrétaires-trésoriers en vertu d'une disposition de la nouvelle loi. Il doit nécessairement être très imparfait, faute d'expérience de la part de ces officiers et dans un grand nombre d'endroits par le mauvais vouloir des contribuables. On y remarquera de nombreuses lacunes. Tel qu'il est

cependant j'ai cru devoir le publier car il permet d'arriver à des résultats approximatifs assez importans.

	1853.	1854.	1855.	1856.	Aug. sur 1855.	Aug. sur 1854.	Aug. sur 1853.
Elèves lisant bien,...	27367	32861	43407	46940	3533	14079	18573
Elèves écrivant....	50072	47014	58039	60086	2083	13072	10012
Appr. l'Arit. simple,	18281	22897	30631	48359	17728	25462	30078
" composée,	12448	18073	22586	23431	845	5358	10983
Tenue des livres.....	799	1976	5012	3036	4213	5012
Géographie,.....	12185	13826	17700	30134	12434	16308	17949
Histoire,.....	6738	11486	15520	17580	2060	6094	10842
Grammaire françe.	15353	17851	23260	39328	16068	21476	23975
" Anglaise.	7066	7097	9004	11824	2820	4727	4758
Analyse grammat. .	4412	9283	16439	26310	9871	17027	21898

D'après ce tableau, il y aurait 229,216 enfans de cinq à seize ans dans le Bas-Canada, dont 121,755 fréquenteraient les écoles situées dans leurs municipalités respectives. Le premier de ces chiffres est évidemment bien au-dessous de la réalité. Après avoir comparé avec soin le chiffre de la population des municipalités où la loi n'est pas exécutée avec les résultats obtenus dans les autres, on a trouvé qu'il fallait ajouter 7000 enfans pour tenir compte de ce déficit. Il y a aussi un grand nombre de localités qui n'ont aucune organisation municipale et le chiffre des enfans de cinq à seize ans dans ces localités ne saurait être estimé à moins de 10,000. Le recensement pour les causes que j'ai déjà indiquées, là même où il a été fait avec le plus de soin, doit être beaucoup au-dessous du chiffre réel et je ne saurais évaluer cette différence à moins de vingt pour cent. Tous ces calculs faits, le chiffre des enfans de cinq à seize ans me paraît être, en 1856, de 292,059.

Quant au chiffre 121,755 des élèves fréquentant les écoles, donné par ce recensement, il me paraît correct en ce qui concerne les écoles primaires. Le tableau des inspecteurs (G) donne en effet 121,568 exclusivement des couvens enseignant qui ont tous été classés parmi les académies de filles (1). Les élèves des maisons d'éducation supérieure, à très peu d'exception près, n'ont pas été compris par les secrétaires-trésoriers dans leurs rapports de recensement comme fréquentant les écoles, quoiqu'ils l'aient été généralement comme enfans dans la municipalité. Le nombre d'enfans de cinq à seize ans fréquentant les institutions d'éducation supérieure qui paraît avoir été omis par les secrétaires-trésoriers d'après leurs réponses à la circulaire qui leur a été adressée à ce sujet, est de 16,485 ; ce qui donne en tout 138,240 enfans de cinq à seize ans fréquentant toutes les espèces d'institutions d'éducation sur 292,059, c'est-à-dire 47.33 pour cent. Il y aurait donc encore 153,819 enfans, de cinq à seize ans qui ne recevraient aucune espèce d'instruction et si l'on y ajoute au moins un quart de ceux qui sont inscrits comme fréquentant les écoles, mais qui le font avec si peu d'assiduité qu'il y a lieu de douter s'ils en retirent quelque profit, on aura ici un sujet de réflexion bien triste et bien important ; mais bien propre aussi à redoubler le zèle de tous ceux qui attachent quelque prix à l'instruction de la jeunesse.

M. Hutton, secrétaire du bureau des statistiques générales de la province, est d'avis que les enfans de cinq à seize ans forment, dans les campagnes, un quart, et dans les villes, 18.75 pour cent de la population (2). A ce compte et en tenant pour corrects les calculs ci-dessus on aurait pour population totale du Bas-Canada en 1856 : 1,175,809, et le nombre total des élèves de tout âge fréquentant les institutions d'éducation du Bas-Canada, (142,141 au moins chiffre, ce qui en retranchant encore 235 élèves dont les parents résident hors du Bas-Canada, laisse 141,906) serait à la population totale dans la proportion de 1 sur 8.33.

(1) Le tableau G, pages 112 et suivantes donne : élèves des écoles élémentaires sous le contrôle des commissaires 94629—des écoles modèles de garçons 10590—des écoles modèles de filles 2482—des écoles élémentaires dissidentes 2584—des écoles indépendantes 11283—en tout 121568. Il est vrai qu'on ne trouve dans le tableau D, que 118984 pour le chiffre des écoles primaires ; mais cela vient de ce qu'on a retranché les classes inférieures ou écoles préparatoires de certaines maisons d'éducation comprises dans une autre partie de ce dernier tableau afin d'éviter un double emploi qui aurait encore augmenté la différence que nous avons déjà indiquée.

(2) M. Moreau de Jonnés dans ses éléments de statistique publiés en 1856, dit que les enfans de cinq à dix ans sont en Irlande 1 sur 7.35 habitans ; Grande Bretagne 7.62 ; Ecosse 7.90 ; Suède 10.16 ; France 10.23. Ceux de dix à quinze ans ; Irlande 1 sur 8.20 ; Iles Britanniques 8.70 ; Suède 10.17 ; France 10.67. M. Hutton suppose le chiffre de la population totale du Bas-Canada au 1er janvier 1857 à 1,220,514.

Les résultats du recensement, sans tenir compte de tout ce qui précède, donnent 93,430 enfans de sept à quatorze ans (l'âge légal obligatoire), fréquentant les écoles sur 145,177, c'est-à-dire 64.33 pour cent, ou 1 sur 1.50. Le nombre de garçons de cinq à seize ans serait 62,374 sur 117,875; ceux de sept à quatorze ans, 47,714 sur 74,459. Le nombre de filles de cinq à seize ans, 59,351 sur 111,341; celles de sept à quatorze ans, 45,716 sur 70,718. On pourra facilement rectifier ces chiffres d'après les données ci-dessus et les divers autres tableaux de l'appendice.

(A Continuer.)

RAPPORT de la Commission des Ecoles Coloniales de la Province Anglaise Victoria, au Port Philippe, (Nouvelle Hollande,) pour 1856.

Avant de mettre sous les yeux du lecteur le résumé que nous avons fait de ce rapport, nous avons cru qu'il serait intéressant de lui faire part des renseignements que nous avons recueillis sur cette intéressante colonie, où le progrès moderne accomplit aujourd'hui ses merveilles. En effet, en moins de vingt ans, on y a vu s'opérer tout ce que la civilisation, même celle qui s'est installée sur la terre américaine, n'élabore qu'avec une lenteur comparative.

La position géographique de Port Philippe est entre le 136° et le 139° de latitude Sud et le 141° et 150° de longitude Est. En 1837, la vaste étendue du continent australien qu'il occupe, n'était qu'un désert à-peu-près inconnu des Européens, si ce n'est de quelques rares pêcheurs, que des vents contraires retenaient dans les eaux qui baignent ses côtes. En 1856, d'après un recensement qui vient d'être terminé, l'on a constaté que sa population était de 414,000 habitans, et le flot d'émigrans qu'y attirait sans cesse ses nombreuses mines d'or, en fera, nous n'en doutons pas, avant qu'il soit longtemps, une des provinces les plus populeuses de l'empire.

Melbourne, sa capitale, date de 1837. Elle est située sur les bords de la rivière Yarra, et possède déjà de nombreux et beaux mommens.

La population est aujourd'hui de 130,000 âmes. L'on peut se faire une idée du progrès, activé par la fièvre de l'or, que l'on y fait dans tous les genres d'industrie et des ressources immenses dont on y dispose, lorsque l'on songe que les revenus de cette capitale seule se sont élevés en 1855 à la somme de £1,460,000 sterling.

Le sol de la colonie est généralement fécond. La principale occupation de ses habitans consiste dans la culture des céréales, du lin, du tabac, de l'indigo, des arbres fruitiers et l'élevé des bestiaux d'Europe qui se sont multipliés d'une manière prodigieuse, principalement les moutons, dont la laine forme un des principaux objets de l'exportation.

Jusqu'en 1811, Victoria faisait partie des Nouvelles-Galles du Sud; mais des difficultés financières provoquèrent alors leur désunion.

En 1812, Melbourne eut sa corporation municipale. En 1855, la première convocation de sa législature inaugura pour Port Philippe une ère d'indépendance et de prospérité, que couronnèrent à cette époque les nombreuses découvertes que l'on fit de gisemens aurifères aux monts Ballarat et Alexandre.

Sa constitution politique diffère beaucoup de la nôtre. Le pouvoir y est aux mains d'un gouverneur envoyé par la métropole, d'un conseil de ministres et d'un conseil législatif, composé de tel nombre de membres qu'il plaît au gouverneur de fixer. Un tiers de ces membres est nommé par l'autorité suprême, l'autre est élu par le peuple.

Une moitié de la population de la colonie appartient à l'église d'Angleterre; un quart se compose de catholiques et diverses croyances religieuses se partagent le reste.

Jusqu'à 1836 l'éducation n'avait fait que peu de progrès en Australie; l'état ne s'en était pas même occupé; mais vers cette époque, Sir Richard Bourke, son gouverneur, tenta d'y introduire le système d'instruction publique admis par l'Irlande. Ses efforts dans ce but vinrent se briser contre la résistance que lui opposèrent les influences religieuses, dont ce système ne rencontrait pas les vœux. Ce refus d'opter au désir du gouverneur, devint plus tard la cause de l'établissement dans chacune des trois provinces de l'Australie des deux bureaux d'éducation qui y fonctionnent aujourd'hui; l'un, s'intitule "Bureau des Commissaires des Ecoles Nationales;" c'est celui dont nous venons de recevoir le rapport; l'autre prend le nom de "Bureau des Ecoles des différentes croyances religieuses;" (Denominational-School Board). Ces bureaux reçoivent annuellement des subventions que chaque légis-

lature locale leur enjoint de distribuer, soit comme aide pour construction de maisons d'école, soit comme salaires aux instituteurs qui se soumettent à leur direction.

Le bureau des commissaires des écoles nationales de Victoria n'avait sous son contrôle, en 1851 que six écoles primaires; en 1856, elle en avait 81; le nombre d'enfans qui les fréquentaient en 1851 était de 342; en 1856 il était de 4,593, dont 2,581 garçons et 2,009 filles.

Les sommes déboursées durant l'année, par ce bureau pour salaires aux instituteurs, se sont élevées à £9,585 15 8 et la rétribution mensuelle perçue des élèves a atteint le chiffre £4,811 1 11½. De cette sorte, pour chaque enfant inscrit sur le rôle d'école, le bureau a payé en moyenne la somme de £2 17 10½ et a reçu comme rétribution celle de £1 9 0 de chaque individu.

En 1856, les commissaires avaient en mains la somme de £41,401 12 2 provenant de diverses sources et comprenant celle de £21,299 19 9 accordée par le gouvernement; les dépenses encourues pour payer les salaires d'instituteurs, les dépenses casuelles des écoles, les frais de direction et celles occasionnées pour construction et réparation de maisons d'écoles, etc., se sont élevées à £36,227 2 6.

Le 1er mai 1856, a eu lieu à Melbourne l'inauguration d'une école normale. Les cours que l'on y suit se partagent en deux termes, ayant chacun cinq mois de durée et commençant l'un le 1er mai, l'autre le 1er novembre—56 élèves des deux sexes qui y ont été admis; sur ce nombre 39 ont reçu des certificats, 6 ont été admis à continuer leurs études, et 11 n'ont pu aller jusqu'à la fin des cours.

Les écoles modèles ont été fréquentées par 717 élèves des deux sexes, dont 344 appartenant à l'église d'Angleterre, 105 presbytériens, 47 wesleyiens, 21 indépendans, 131 catholiques romains et 66 professant diverses autres croyances religieuses.

Le premier examen des instituteurs par le bureau a été fait en Janvier 1856, 56 personnes s'y sont présentées, sur ce nombre, 31 ont reçu des diplômes et 25 ont été renvoyés comme incompetens. Le second examen a eu lieu en Avril 1857 et 61 instituteurs s'y sont soumis, et 57 d'entr'eux ont reçu des brevets les autorisant à enseigner dans différentes écoles.

Trois inspecteurs d'écoles, dont un inspecteur en chef et deux sous-inspecteurs, sont chargés de visiter tous les établissemens d'éducation qui sont sous le contrôle des commissaires.

Outre les statistiques que nous venons de donner, ce rapport contient des réglemens pour l'examen, la classification et les salaires des instituteurs des écoles. Voici comment est fixée la rétribution payée par le bureau à ces derniers, à dater du 1er janvier 1856: Ceux qui ont des diplômes de première classe ont des appointemens variant de £200 à £250 pour les hommes et de £150 à £180 pour les femmes. Lorsqu'on en possède de seconde classe, ils varient de £150 à £175 pour les hommes et de £120 à £135 pour les femmes, enfin les brevets d'aptitude de troisième classe donnent droit à des rétributions de £100 à £125 pour les hommes et de £80 à £100 pour les personnes du sexe. Le pays qui paye de pareils salaires à ses instituteurs est un pays qui produit de l'or, il est vrai; mais il est bon de remarquer que l'or est sa moindre richesse et que les produits de son sol sont si abondans que la vie y doit nécessairement être à bon marché. Le maître d'école a donc toute chance d'y réaliser de fortes économies, et de s'y créer du bien-être. Il serait à désirer que les diverses corporations de commissaires d'école du Bas-Canada, celles du moins à qui les moyens ne font pas défaut, suivissent sous ce rapport le noble exemple de la colonie Victoria.

Le rapport dont nous venons de faire le résumé est signé de M. Benjamin F. Kane, secrétaire du bureau des commissaires des écoles nationales.

Les Adieux des Professeurs et des Elèves de l'Ecole Normale Laval à Sa Grandeur Monseigneur Horan, son ancien principal.

Vendredi dernier, 23 du courant, à neuf heures du matin, les élèves-maitres de l'Ecole Normale Laval, ayant en tête leurs professeurs, se sont rendus auprès de leur ancien principal, Monseigneur Horan, nommé tout récemment Evêque de Kingston, pour lui présenter leurs adieux.

Prenant la parole au nom de tous, M. E. de Fenouillet, professeur ordinaire, a prononcé les paroles suivantes.

Monseigneur,

L'heure de la séparation arrive et nous venons tous, professeurs comme élèves de l'école Normal Laval, vous dire, dans la sincère effusion de notre âme, tout ce que cette séparation contient d'amers déplaisirs pour nous.

Voici bientôt un an que nous vivons à l'ombre de votre paternelle direction, toujours plus heureux de vous voir, de vous entendre et de profiter de vos bons enseignements.

A la suite de ces premières relations, commencées sur le seuil de l'école normale, resserrées et justifiées par l'épreuve journalière des hommes, des principes et des caractères, devenue déjà même la plus douce des habitudes, il nous était bien permis de croire, que l'École Normale verrait son tant vénéral principal, jouir longtemps des fruits de l'œuvre nouvelle, lui qui a mis à sa réussite tant d'activité, tant de dévouement, tant d'esprit de méthode et de progrès.

O monseigneur, quelle a été courte notre illusion ! Nous sommes à peine au lendemain, et déjà vous n'êtes plus notre.—Je me trompe, vous le restez encore tout entier par le cœur.

Mais de plus grandes destinées vous attendaient. Il fallait que la lumière, qui n'était pas encore à toute sa vraie place, fût élevée bien haut, et l'église vous compte aujourd'hui, monseigneur, au nombre des Pontifes du Canada.

C'est justice ; et tout l'égoïsme de nos regrets doit tomber devant cette glorieuse manifestation d'estime, qui est venue si soudainement et bien malgré vous, vous surprendre au milieu de l'école normale.

Nous cacherons donc, au fond de nous mêmes, tous nos regrets, toutes nos peines, toutes nos larmes, monseigneur, nous vous dirons seulement avec un respect attendri : Adieu et merci :

Oui, merci pour tout le bien que vous avez fait à tous, merci pour vos charités si spontanées et si discrètes, merci pour toutes vos paroles si bonnes et si consolantes, merci pour toutes vos amitiés si vraies et si douces, merci enfin pour tous vos témoignages d'estime et de dévouement.

Vous allez nous quitter monseigneur, pour les pays d'en haut, pour cette autre portion de la grande famille catholique, si heureusement prédestinée à vous voir, à vous posséder, à vous vénérer, à vous aimer comme son nouveau pasteur, à vous bénir dans votre science profonde, dans votre ardente charité comme dans toutes vos vertus dans tous vos saints exemples.

Nous vous y suivrons, monseigneur de tous les regards de notre pensée et de notre reconnaissance, marchant sans cesse parmi ceux qui sont vos amis et disciples fidèles, et vous demandant quelque foi humblement de penser à nous devant le Seigneur.

La réponse de Monseigneur a été ce qu'elle devait être dans la bouche d'un homme ayant le sentiment exquis des choses et des circonstances, cette réponse où se révélait tant de bienveillance paternelle, à produit sur les élèves de l'école normale, une vive impression.

« Oui, messieurs, a-t-il dit en finissant, je vais me séparer de vous, mais j'emporte avec moi de bien doux souvenirs : J'ai été « heureux parmi vous et par votre sagesse et votre constante application, vous m'avez rendu tout facile.

« Je le dis à votre honneur et devant tout le monde, afin que chacun sache combien je vous estime et vous aime.

« Mais en vous quittant, le cœur ainsi rempli de regrets, laissez « moi vous dire qu'en face de mes nouveaux devoirs et de toutes « mes imperfections, j'ai besoin de vos prières les plus ardentes « et que j'y compte, comme vous pouvez compter sur toutes les « miennes, à l'heure du saint sacrifice. »

Conférence des Instituteurs de la Section de M. l'Inspecteur Germain.

Cette section s'est organisée le premier du courant. A l'invitation de M. l'inspecteur, les instituteurs qui la composent se sont réunis en grand nombre à St. Vincent de Paul dans la maison de ce fonctionnaire. Un excellent discours de M. Germain sur les progrès de l'instruction publique en ce pays, et les avantages des associations d'instituteurs a été vivement applaudi.

M. Dalairé, instituteur de Ste. Rose, a été élu président de la section, M. A. Hetier, instituteur de Ste. Anne des Plaines, a été choisi pour être le secrétaire-trésorier, et MM. Edouard Corbeil de St. Thomas, Elie Moineau, de Ste. Scholastique, Jérémie Sauvé, de St. Jérôme, J. J. Dagenais, de St. Martin et Jacques Gauthé, de St. Vincent de Paul, ont été nommés membres du conseil de section.

Le village de St. Eustache a été choisi comme chef-lieu. Le dernier samedi de juin prochain a été fixé pour la prochaine assemblée.

M. le président Dalairé a été désigné pour préparer une lecture pour la prochaine réunion. A la suite de cette organisation plusieurs questions importantes ont été discutées, et d'autres ont été remises à la prochaine réunion.

Un excellent dîner préparé par les soins et aux frais de M. l'inspecteur Germain, attendait les instituteurs au sortir de la conférence.

NECROLOGIE.

En cette ville, dimanche dernier, 25 courant, est décédée à l'âge de 24 ans, dame Marie-Opportune-Adéline Roy, épouse de M. Alexandre de Lusignan, du département de l'instruction publique. Madame de Lusignan, était fille de M. le juge Roy, de Chicoutimi, et nièce de l'honorable P. J. O. Chauveau, surintendant de l'instruction publique. Les avantages dont la nature et la bonne éducation l'avaient douée, rendent sa perte infiniment douloureuse à sa famille et à ses amis.

Le service funèbre a eu lieu à l'église paroissiale de cette ville, et l'inhumation dans les voûtes de l'église de Notre-Dame de Toutes-Grâces. Un convoi nombreux représentait l'élite de la société de Montréal qui venait ainsi offrir ses sympathies à la famille aillagée.—*Patrie.*

— Mlle. Eliza Létourneau, de la paroisse de St. François de la Rivière du Sud, élève institutrice de l'école normale Laval, est décédée le 4 avril, à l'âge de 14 ans. Mlle. Létourneau joignait aux avantages extérieurs les qualités réelles de l'intelligence et du cœur ; elle se faisait bien venir et aimer de ses institutrices et de ses compagnes. A l'examen de janvier, elle s'était distinguée d'une manière très remarquable et avait reçu une des premières récompenses.

— M. le Dr. Consigny, depuis sept ans inspecteur des écoles, est décédé à St. Hyacinthe. Il laisse des souvenirs d'intégrité et de patriotisme auxquels se joignent celui de ses autres vertus privées. La maladie dont il était depuis longtemps atteint, l'avait forcé à se démettre tout dernièrement de sa charge.

Bulletin des publications et réimpressions les plus récentes.

Paris, Février, Mars et Avril 1858.

BENLOEW : Aperçu général de la science comparative des langues, pour servir d'introduction à un traité comparé des langues indo-européennes, 96 pages in-8o. avec trois tableaux, prix : 3 francs

JEANNE D'ARC : drame historique, par Daniel Stern.

LAFAYE : Dictionnaire des synonymes de la langue française, avec une introduction sur la théorie des synonymes.

MORIX, (Frédéric) : Dictionnaire de philosophie et de théologie scholastiques, 2 vols. in-8o à deux colonnes, librairie Migne, 3 fr. le volume.

CHERVEL : Marie Stuart et Catherine de Médicis.—Etude historique sur les relations de la France et de l'Ecosse, 2e moitié du 16e siècle, 1 vol. in-8o Hachette ; prix 6 fr.

GURTÉE : Histoire des Jésuites, composée sur des documents authentiques, en partie inédits, de 90 à 100 livraisons à 25 c. la livraison, in-8o. Les cinq premières livraisons seulement sont publiées.

THIRIER : Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France, 1780 à 1890.—Extraits des archives secrètes du Vatican, 2 vols. grand in-8o. prix 15 fr.

ZELLER : Etudes sur l'histoire grecque et sur ses historiens modernes, 29 pages in-8o.

DESJARDINS (Ernest) : Le Pérou avant la conquête espagnole, d'après les principaux historiens originaux et quelques documents inédits sur les antiquités de ce pays.

J. T. DE ST. GERMAIN : *L'Art d'être malheureux, Pour une épingle, Mignac.* Trois délicieux petits volumes pleins d'une suave et spirituelle moralité, dus à M. Jules Tardieu, libraire-éditeur, dont le nom devrait paraître deux fois sur le couvert ; mais qui a eu la modestie de se cacher sous un pseudonyme. M. Tardieu ainsi, qua M. Didot, sera bientôt aussi célèbre comme écrivain qu'il l'est déjà comme libraire.

Montréal, Avril 1858.

NOVA BRITANNIA, or British North America, its extent and future, a lecture published by request of the Mercantile Library Association of Montreal, 64 pages in-8o. Lovell, imprimeur.

Petite Revue Mensuelle.

La chute de Lucknow et la prise de Canton ouvrent l'extrême Orient aux idées Européennes et ces deux faits consommés dans la première partie de cette année suffiraient à eux seuls pour lui assigner une place dans l'histoire parmi les époques remarquables.

La prise de Canton a rappelé aux Canadiens d'anciennes connaissances qui étaient loin cependant d'être oubliées d'eux. Lord Elgin, notre ancien gouverneur général et son secrétaire M. Oliphant, et les officiers et l'équipage de la corvette française la *Capricieuse*, se trouvent à figurer dans ce grand événement, résultat de l'alliance anglo-française. Le contre-maître Pellissier de la corvette a eu l'honneur de planter le premier le drapeau de la France sur un fort Chinois.

Tandis que leurs flottes et leurs armées combattent ainsi côte-à-côte, les difficultés que l'attentat d'Orsini avait soulevées entre notre ancienne et notre nouvelle mère-patrie semblent en voie de s'applanir et la situation européenne est devenue un peu plus rassurante, malgré de nouvelles complications. L'empereur a nommé pour son ambassadeur le maréchal Pellissier duc de Malakoff. « Ce choix dit spirituellement M. Gaillardet, paraît avoir deux significations ; mais John Bull a eu le bon esprit de prendre la chose du bon côté. » Le nouvel ambassadeur va dit-on développer la plus grande magnificence, et l'Angleterre de son côté ; de sorte qu'il y aura lieu de dire des massacres qui pouvaient résulter des malentendus il n'y aura seulement que de l'or répandu à flots et les deux nations sont à se réjouir pour se permettre cette innocente variante au poétique *astorum* :

Quidquid delirant reges plectuntur Achivi.

Au milieu de se calmer le *Times* de Londres semble vouloir souffler de nouvelles tempêtes et à propos des remarques qu'il suggérées à certaines feuilles françaises l'occupation de l'île de Périn par l'Angleterre, il se prononce nettement contre le percement de l'isthme de Suez, et traite d'intrigants, ceux qui se sont mis à la tête de cette entreprise. Périn est une position navale très forte qui garde la Mer Rouge comme Gibraltar peut garder la Méditerranée, et le soin que l'Angleterre a mis de s'en emparer fait voir qu'elle prévoit le succès plus ou moins rapproché de l'entreprise de M. de Lesseps.

La France c'est-à-dire Paris à du reste pleinement de quoi se distraire des préoccupations sérieuses de la politique. Les embellissements de la capitale marchent à pas de géant et l'inauguration du boulevard de Sébastopol en est une nouvelle preuve. Pour la France elle-même les progrès matériels ne se font pas plus attendre sous le règne glorieux du bon empereur que sous la monarchie positive et financière de Louis Philippe que l'on avait surnommé le Napoléon de la paix. On vient inaugurer le chemin de fer de Lyon à Genève, admirable et difficile entreprise exécutée sans épargne et qui offre le contraste piquant de relier ensemble Lyon le centre de la Propagation de la foi catholique, la ville la plus orthodoxe après Rome, à Genève la fille aimée de Calvin.

Si le protestantisme suisse et le catholicisme français paraissent ainsi se donner la main à travers les Alpes, il n'en est guères de même à Toronto où la situation politique compliquée par les querelles religieuses devient de jour en jour plus tendue. La question de la double majorité et celle de l'usufruit sont venues augmenter les difficultés et la session employée à grandes parties à décider des contestations d'élection est déjà très avancée sans que les affaires publiques le soient également.

La question des écoles mixtes et des écoles séparées sujet éternel de discussions dans le Haut-Canada, ajoute de sombres couleurs à un tableau qui n'est pas déjà très gai, et au milieu de tout cela on parle fortement d'une demande de révision de la décision impériale sur la question du siège du gouvernement et de la réunion de toutes les provinces britanniques.

Tandis que l'atmosphère politique se charge de plus en plus, l'atmosphère véritable s'éclaircit et quelques beaux jours de printemps sont venus réveiller la nature engourdie ; mais la fin du mois a été somme toute plus froide à proportion que le commencement. Le gai visiteur que les poètes chantent dans tous les pays le renouveau de du Hellay et de Ronsard après s'être montré quelques instans à rebrousse chemin.

A cette époque de l'année, il est une cérémonie religieuse pleine de grâce et de poésie qui se marie admirablement avec le réveil de la nature, c'est la première communion des enfants. Elle n'a pas encore eu lieu à Montréal, mais à Québec les journaux nous ont fourni des chiffres qui sont aussi consolans pour les âmes pieuses qu'éloquents au point de vue de la statistique locale. Pas moins de 1,023 enfants se sont approchés pour la première fois de la table sainte : 223 à la paroisse de Notre-Dame, dont 100 garçons et 123 filles, 535 à l'église de la paroisse de St. Roch dont 226 garçons et 309 filles ; et 265 enfants d'origine irlandaise à l'église de St. Patrice, dont 146 garçons et 119 filles ; ce qui donne en tout 734 d'origine française et 265 d'origine irlandaise ; et 472 garçons et 551 filles.

Quelle carrière que l'on suive plus tard, dans quelque fausse route que les passions, l'orgueil et le doute nous entraînent, la première communion comme un souvenir du ciel lui-même, reste toujours dans notre mémoire, avec ses voiles blanches, ses parures de fleurs, ses chants pieux et ses longues files de cierges allumés. Napoléon au milieu de ses généraux, de ces foudres de guerre qui avaient assujéti l'Europe à ses caprices, Napoléon disait un jour : « Savez-vous quel fut le plus beau jour de ma vie ? ... Wagram, dit l'un. — Austerlitz dit l'autre. — Le 21 mars s'écrie celui-ci. — Non. — Le 18 Brumaire. — Rien de tout cela, leur dit l'immortel empereur ; le plus beau jour de ma vie, c'est celui de ma première communion ! » Puis remarquant un de ces braves qui essayait furtivement une larme. — Vous n'avez compris, général ! lui dit-il avec l'accent de l'amitié. — Après avoir cité ce trait le *Journal de Québec*, le fait suivre d'une pièce de vers charmante à laquelle nous empruntons ceux que voici :

« Petits enfants, tout blancs de la robe et de l'âme,
Petits enfants, tout blancs du cœur et de l'esprit,
Attirez la divine flamme
Sur le monde où la foi périt !

Priez pour l'orphelin qui grandit sans asile
Pour l'enfant égaré qu'on délaisse inutile,
Qu'emporte la tempête et qui produit le mal
Priez pour ces enfants vous enviant peut-être,
Mais souriant encore en vous voyant paraître,
Sans blâmer le secret d'un bonheur inégal.

Petits enfants radieux des richesses de l'âme,
O divin esprit entretenez la flamme !
Demandez au Seigneur la grâce la plus forte,
Pour qu'avant vous, enfans, le trépas nous emporte
Et que fermant nos yeux vous pleuriez seuls sur nous,
Oh ! priez donc, priez, priez aussi pour vous !

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

— Il y a maintenant dans la cité de New York 45 écoles élémentaires indépendantes, sous la direction des Frères des écoles chrétiennes et de religieuses de différents ordres, fréquentées par 13,000 enfans. Les Jésuites et les Frères ont en outre quatre collèges fréquentés par 800 élèves. Les religieuses Ursulines et celles du Sacré Cœur possèdent huit académies, où l'on instruit avec soin 3,000 jeunes filles. Les autorités municipales ont donné aux Sœurs de St. Vincent de Paul un terrain où elles se proposent de construire une maison d'école. La validité de ce don a été contestée par le bureau d'éducation, mais a été maintenue en justice. Aucune de ces institutions n'est subventionnée par l'état.

— Un correspondant de la *Gazette de Guernesey* prétend qu'il y a inconvenance à donner le nom de *ragged schools* aux écoles ouvertes aux enfans des pauvres, et que ce nom tend à déprécier le caractère des institutions où ces enfans vont recevoir des mains des personnes charitables qui les dirigent non seulement l'éducation mais encore des habits pour se vêtir. Il serait plus convenable, selon lui, qu'on les appelât écoles de charité, *schools of charity*, ou bien encore écoles pour les pauvres, *schools for the destitute*.

— Nous avons souvent suggéré dans ce journal l'importance de la natalité dans l'éducation physique au point de vue du salut personnel et au point de vue de l'humanité. Le rapport du surintendant de l'instruction publique pour 1856, s'exprime dans le même sens. A l'appui de cette idée, à laquelle nous tenons, nous renvoyons nos lecteurs à la livraison du 17 Avril de l'*Illustrated London News*, où ils verront le portrait de M. Joseph Hodgson, célèbre nageur anglais, qui a eu le bonheur de sauver la vie à plus de douze personnes, seul, sans compter les nombreux naufrages où, aidé d'autres personnes, il a puissamment contribué à sauver un grand nombre de créatures humaines. Dans les tempêtes il se tient toujours sur la grève de la côte nord-est de l'Angleterre avec un appareil de sauvetage, prêt à s'élaner à la mer. On l'appelle "the stormy petrel" la pétrelle des tempêtes. (1) Il possède plusieurs médailles d'argent de la société humaine royale, du *National life-board institution*, de la chambre de commerce d'Angleterre, et il a de plus reçu une médaille d'or de l'empereur des Français, pour avoir sauvé l'équipage d'un vaisseau français ; mais ce qui doit lui valoir mieux que toutes les médailles c'est le témoignage de sa conscience et la douce satisfaction d'avoir rendu à la vie et à leurs familles un si grand nombre de ses semblables !

— Nous venons de recevoir de Bordeaux le *Journal d'Education* de cette ville, avec lequel nous allons pouvoir échanger. Ce recueil mensuel comprend 24 pages 80. Il est rédigé par M. Clouzet, aimé, professeur de belles-lettres et auteur de plusieurs ouvrages didactiques. C'est une charmante collection dans laquelle nous nous proposons de puiser fréquemment. Nous lui empruntons aujourd'hui les vers à apprendre par cœur. Le *Journal d'Education* de Bordeaux en est rendu à sa 9e année.

— Nous devons aussi remercier M. Charles Daru de l'envoi du *Bulletin des Crèches*, et des choses aimables que contient une de ses dernières livraisons à l'adresse de notre journal. Nous publierons dans une prochaine livraison l'histoire des crèches, institutions qui, ainsi que les *Salles d'Isle* seraient de la plus grande utilité dans nos grandes cités.

— M. Chapsal, auteur de la grammaire qui porte son nom, maire de Joinville-le-Port, membre du conseil de l'arrondissement de Sceaux, chevalier de la légion d'honneur, est décédé le 27 janvier dernier, en son château de Polongis. Dans le même temps où la France perd un de ses grammairiers, elle se dispose à élever un monument à celui dont la réputation est aussi grande qu'elle est ancienne, au fameux Lhomond dont les

(1) Oiseau de mer très commun sur les côtes de la Grande Bretagne et aussi sur celles du golfe St. Laurent.

écoles du Bas-Canada et même les collèges classiques, ont tant de sujet de vénérer la mémoire. Cet excellent auteur était né à Chaulnes, village de la somme, en 1727. Voué à l'enseignement, il fut quelque temps principal du collège d'Inville, puis professeur de sixième au collège du cardinal Lemoine. Jamais il ne voulut accepter d'autre grade et ne s'occupa que de travaux utiles à la jeunesse. Emprisonné en 1792, il fut rendu à la liberté par Tallien, qui avait été son élève et mourut en 1794 à 67 ans. En sa qualité de chef lieu du département de la Somme, la ville d'Amiens prétend élever une statue au modeste au professeur dévoué. "Une société s'est formée dit le *Journal des instituteurs*, on a ouvert une souscription, on y a convié tous les lecteurs du *de viris illustribus*; le nombre en est grand; et assure la destinée du monument dont l'érection sera sans doute prochaine. La statue du grammairien est l'œuvre de M. de Forceville. Lhomond est représenté debout, la tête nue et légèrement inclinée. Il est vêtu de la large toge du professeur. Dans la main droite il tient quelques feuilles de papier. La tête est étudiée avec soin et la figure respire le calme et la bienveillance. Le marbre de cette statue pourra être terminé avant la fin de l'année."

— La fête annuelle de l'association des instituteurs de la Seine a eu lieu cette année le jour de la Saint-Charlemagne dans l'église de Saint-Germain l'Auxerrois dont la nef et le chœur étaient entièrement remplis par les membres de la société et par des députations de leurs élèves. Ces derniers au nombre de 300 ont chanté une messe en musique avec beaucoup d'ensemble. Son Em. Mgr. le cardinal Morlot, archevêque de Paris a honoré la solennité de sa présence. Après la messe il a prononcé un discours dans lequel il s'est adressé non seulement aux instituteurs et aux institutrices, mais encore aux parents et aux élèves. Il a remercié les premiers des services qu'ils rendent à la société en se consacrant à l'éducation de la jeunesse: il a rappelé aux parents leurs obligations envers ceux qui veulent bien les remplacer auprès de leurs enfants, et à ceux-ci la reconnaissance qu'ils doivent à leurs maîtres pour les soins dont ils sont l'objet et auxquels ils devront en grande partie ce qu'ils seront un jour. Son Eminence a ensuite entretenu les instituteurs de leur mission, toute d'abnégation et de dévouement, mission dans laquelle on ne peut réussir sans un zèle persévérant, sans l'amour de ses devoirs, sans le désir sincère de faire des êtres qu'on est chargé d'élever, des hommes vertueux et de parfaits chrétiens; mission qui pour être bien remplie, exige des forces plus qu'humaines, et où l'on ne saurait triompher des difficultés sans le secours qui vient d'en haut. Aussi a-t-il ajouté en terminant, qu'il appelait les bénédictions de Dieu sur eux, sur leurs travaux, sur leurs établissements et sur leurs familles. Cette cérémonie a été suivie d'une quête faite pour les instituteurs vieux et infirmes, qui ne sont pas membres de la société, laquelle ne se contente point de secourir ses membres d'après ses règlements; mais étend sa charité jusqu'à ceux qui ont négligé d'en faire partie et de s'assurer des secours dans leur vieillesse, par une prime annuelle.

BULLETIN DES LETTRES.

— M. Jacques Viger de Montréal, bien connu par ses travaux et ses écrits sur l'histoire et l'archéologie vient d'être élu membre correspondant de la société historique de l'état du Michigan. Cette société a résolu de célébrer avec appareil le prochain anniversaire de la fondation de la cité du Détroit par La Motte Cadillac, le 24 juillet 1701. M. L. H. Latour, vice-président de la société d'histoire naturelle de Montréal, a aussi été reçu membre correspondant de l'académie des sciences de St. Louis du Missouri. M. le professeur Bibaud et le Dr. Meilleur ont été nommés membres de la société historique de Chicago. Le même honneur a été fait à l'hon. P. J. O. Chauveau, par l'académie des sciences de la Nouvelle Orléans.

— M. Charles McKay, le poète anglais, l'un des principaux rédacteurs de l'*Illustrated London News*, est maintenant dans cette ville, où il est l'hôte de l'hon. John Young. Il a fait une lecture devant l'association de la bibliothèque mercantile et il doit en faire plusieurs autres. Il a pris la poésie pour texte de cette première leçon. Depuis que M. McKay est en Amérique, le *London News* est rempli de gravures et d'impressions de voyage, où sont peints les mœurs, les villes et les paysages des Etats-Unis: il est probable que le Canada va maintenant avoir son tour. A l'exception de MM. Ampère, de Puibusque et Marmier, nous ne connaissons guères de voyageurs européens qui aient rendu justice au Bas-Canada et à la race française qui l'habite; nous verrons si nous serons plus heureux avec M. McKay.

— M. Guizot est sur le point de publier des "Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps." *L'Union* de Paris contient des extraits de cet ouvrage.

— Une souscription publique vient d'être mise sur pied en France, pour empêcher la vente des biens de M. de Lamartine. Le ministre de l'intérieur en donnant l'autorisation requise par loi, s'est servi de la part de l'empereur, des expressions les plus courtoises à l'égard de l'illustre poète, et il termine par annoncer que S. M. désire s'inscrire personnellement sur la liste.

— Nous avons reçu les premières livraisons de la *Correspondance Littéraire*, publiée à Paris et dont les rédacteurs veulent bien échanger avec notre journal. Cette revue critique s'occupe principalement des curiosités de la littérature et des beaux-arts. Elle est précieuse pour les érudits et pour tous ceux qui prétendent le devenir. Elle se publie le cinq de chaque mois et contient 24 pages grand in-8o à deux colonnes. Prix de l'abonnement, 10 francs par année.

— M. Michard, auteur du grand dictionnaire biographique, l'ouvrage le plus considérable de ce genre qui ait été publié dans aucune langue, vient de mourir.

BULLETIN DES ARTS ET DES BEAUX-ARTS.

— Nous annonçons avec plaisir qu'une dame bien connue par ses remarquables compositions pour le piano, s'est entendue avec la célèbre maison de Scheidmayer & Cie., de Stuttgart, au sujet de ses pianos, harmoniums, et orgues, pour lesquels on a décerné aux habiles facteurs de ces instruments des médailles d'or aux expositions de Londres et de Paris. Madame Shephard se propose d'en faire l'importation. Ses agents sont MM. Crémazie, libraires, à Québec, M. Rolland, à Montréal et M. Larue aux Trois-Rivières. Les commandes peuvent être faites directement à madame Shephard, à Québec, rue Ste. Anne, 42.

BULLETIN DES SCIENCES.

— On vient d'établir au Luxembourg à Paris, une école d'apiculture et déjà l'on peut voir réunies dans le local que l'on y destine, toutes les formes de ruches en usage dans le monde entier, depuis la simple hutte de paille jusqu'au joli petit palais de cristal, qui permet d'étudier l'intéressant travail des abeilles. L'apiculture fait en France de grands progrès et elle est surtout pratiquée par les instituteurs, pour qui elle constitue un délassement agréable, intéressant, instructif et surtout très lucratif. Pourquoi n'en serait-il pas de même en Canada, où dans le district de Montréal surtout les ruches à miel sont si profitables?

— L'academie des sciences de Paris comprend onze sections et deux divisions. Voici les noms des 62 savans qui se partagent ces sections.— Divisions des sciences mathématiques. Première section.— Géométrie: MM. Biot, Poinso, Lamé, Chasle, Bertrand et Hermite. 2de section.— Mécanique: MM. le baron Dupin, Poncelet, Piobert, Morin, et Combes. 3e section.— Astronomie: MM. Mathieu, Liouville, Langier, Le Verrier, Faye et Delaunay. 4e section.— Géographie et navigation: MM. Du Perrey, Bravais et Daussy. 5e section.— Physique générale: MM. Becquerelle, Pouillet, Babinet, Duhamel, Despretz et le baron Caignard de Latour. Seconde division.— Sciences physiques.— Ire section.— Chimie. MM. Chevreul, Dumas, Pelouze, Regnault, Balard et Frémy. 2de section.— Minéralogie: MM. Cordier, Berthier, de Senarmont, Delafosse, le vicomte d'Archiac et S'e.-Claire-Deville. 3e section.— Botanique: MM. Brongniart, Montagne, Tulasne, Moquin-Tandon, Payer et Gay. 4e section.— Economie rurale: MM. Boussingault, le comte de Gasparin, Payen, Rayer, Decaisne et Péligot. 5e section.— Anatomie et zoologie: MM. Dumeril, Geoffroy-Saint-Hilaire, Edwards, Valenciennes, Coste et De Quatrefages. 6e section.— Médecine et chirurgie: MM. Serres, Andral, Velpeau, Bernard, Cloquet et Jobert de Lamballe. Il y a en outre deux secrétaires et neuf membres qui n'appartiennent à aucune section. M. Elie de Beaumont est secrétaire de la division des sciences physiques. Les neuf autres membres sont MM. le baron Séguier, Civiale, Bussy, Delessert, Bienaymé, le maréchal Vaillant, de Verneuil, le vice-amiral Dupetit-Thouars et Passy. Il y a huit membres associés étrangers et 100 membres correspondants.

— Une des plus admirables entreprises de la science moderne a été le dessèchement de la mer de Harlem, rendue à la culture. On ne peut voir sans émotion la charue tracer ses sillons dans cette immense étendue de terrain conjuré par les eaux depuis le douzième siècle reconquis aujourd'hui par l'industrie, et dont les moissons surgissent riches et verdoyantes, la où six années auparavant régnaient la tempête et les naufrages. L'exemple de la Hollande a trouvé des imitateurs chez les Italiens; ceux-ci se disposent à dessécher le lac de Célano, le lac Lucrin des anciens. Déjà 2,000 ouvriers sont à l'œuvre. Le lac de Harlem renfermait disoit-on, douze villes et on ne sait combien de villages. Les traditions prétendent même que par un beau soleil on apercevait encore sous l'eau les clochers de ces cités englouties. Le lac desséché, on n'a pas trouvé la moindre trace de mine, pas une pierre taillée de la main de l'homme, pas une pièce de monnaie, encore moins de clochers! Nous souhaitons que le prince Torlonia placé à la tête de l'entreprise italienne n'éprouve pas une semblable déception et qu'il exhume de leur linceuil avec leurs trésors et leurs mystères, les villes latines, abimées depuis tant de siècles sous les flots qui coulent maintenant au milieu d'une ceinture de collines et de forêts.— *Journal de Bruxelles.*

ETAT des sommes payées par le Département de l'Instruction Publique du 1er Janvier au 31 Mars 1858.

A. Ecoles communes.....	\$ 53,198 47 cts.
B. Education supérieure.....	67,846 16
C. Ecole normale Jacques-Cartier.....	3,043 47
D. Ecole normale McGill.....	943 96
E. Ecole normale Laval.....	3,667 83
F. Journaux d'Education.....	816 39
G. Contingents.....	1,405 76
I. Bibliothèque du département.....	844 14
J. Bibliothèques paroissiales.....	297 72
K. Livres pour prix.....	247 73
L. Salaires des Inspecteurs.....	4506, 25
M. Municipalités pauvres.....	3570 00

\$140,387 87